



WWW.LAFOUILLOUSE.FR

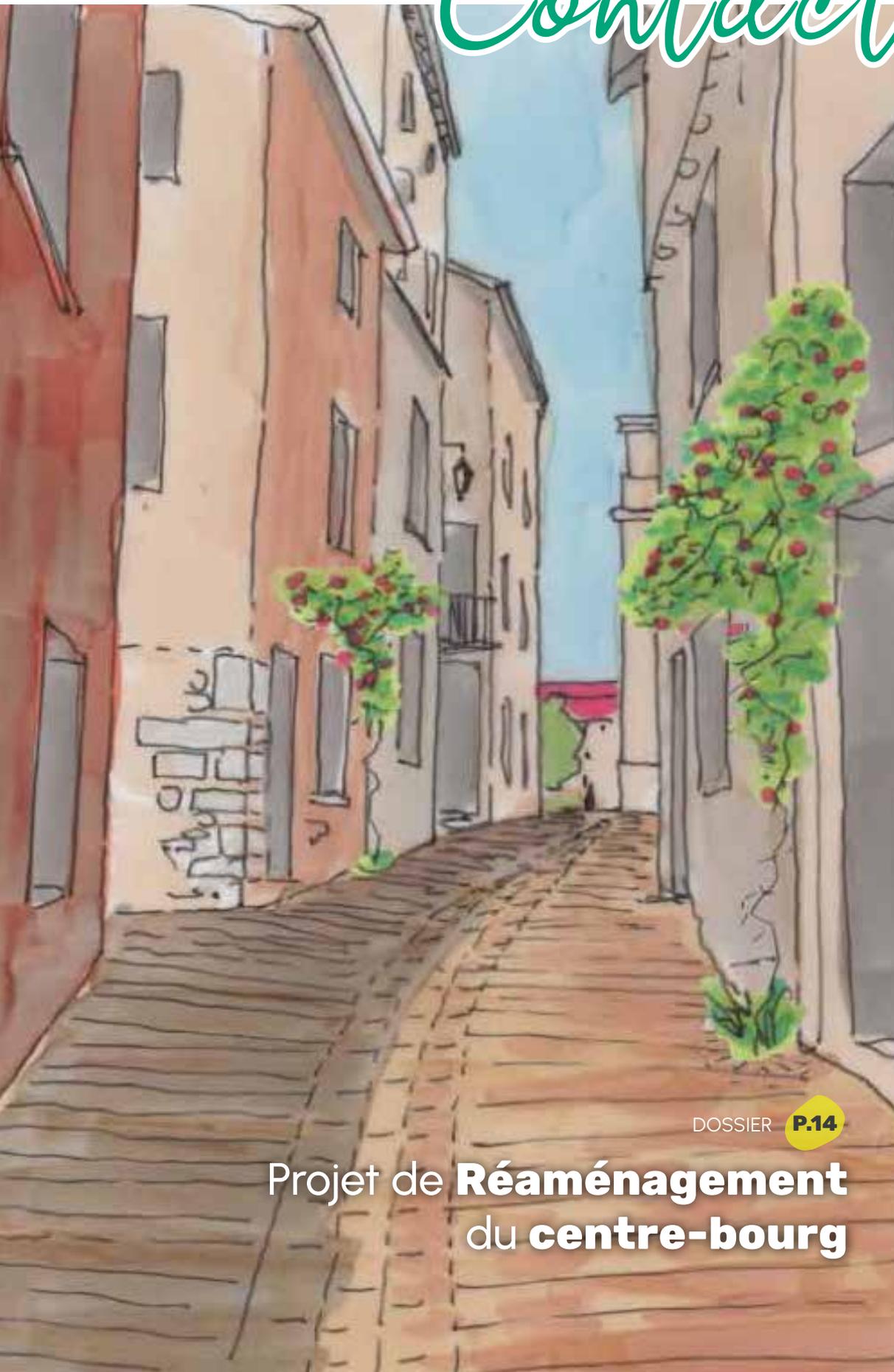
LA FOUILLOUSE

Contacts



PRINTEMPS 2024

N°145



P.06

ACTION SOCIALE

Qu'est ce
qu'un Centre
Communal
D'action
Sociale ?

P.12

URBANISME

Qu'est ce que
le Z.A.N. ?

P.16

TRAVAUX

Le brûlage
des déchets
verts c'est
interdit !

DOSSIER **P.14**

Projet de **Réaménagement**
du **centre-bourg**



Villes et Villages Fleuris

LEADER NATIONAL DE LA QUALITE DE VIE

SOMMAIRE



09

Budget 2024



32

Conseil Municipal des Enfants



LA FOUILLOUSE
Contacts

1, rue de la Croix de Mission
Tél. 04 77 30 10 34
e-mail : mairie@lafouillouse.fr
www.lafouillouse.fr

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

n°145 - Juin 2024

Revue Municipale d'informations
distribuée gratuitement.

Rédaction : Mairie de La Fouillouse
service communication

Coordination - Réalisation :
JLS Studio Print et Web - 04 77 55 05 42

Photos, crédits : Mairie de la Fouillouse, Envato

Publicité : JLS Studio Print et Web

Dépôt légal : Mai 2024

PAGE 04

RETOUR EN IMAGES



PAGE 06

ACTION SOCIALE

· Qu'est ce qu'un Centre Communal
D'action Sociale ?



PAGE 09

FINANCES

· Budget 2024



PAGE 12

URBANISME

· Qu'est ce que le Z.A.N. ?



PAGE 14

DOSSIER

· Projet de Réaménagement
du centre bourg



PAGE 16

TRAVAUX

· Le brûlage des déchets verts
c'est interdit !
· Tri des déchets au cimetière
· Lutte contre le Frelon Asiatique
· Création d'une aire de jeux
· Le padel s'installe sur la commune !

PAGE 21

VIE ASSOCIATIVE

· Au Babyclub Feuillantini...
· La MAM être et devenir
· Bibliothèque pour Tous
· Espace Art et Détente la Fouillouse
· Comité des fêtes
· USGF
· Association du hameau d'Éculieu
· Ecole de musique et danse
· Chorale La Folhiole
· Les amis de l'orgue
· Anciens combattants
· Histoire, Mémoire et Patrimoine
· Comité jumelage Belgioioso
· Comité jumelage Soufouroulaye
· L'objectif Feuillantini
· La Fouillouse fête les Jeux



PAGE 28

ÉCONOMIE

· Marshall RUEL
· l'armoire à clé
· le drive des bouchers
· BM Platrierie
· AM Bois
· Pensée Détente
· Carole Fourneyron



PAGE 31

ENFANCE / JEUNESSE

· Interventions musicales en milieu scolaire
· CME
· la restauration scolaire en quelques chiffres
· VETUA



PAGE 34

DIVERS

· Sens interdit, sauf cyclistes
· 2024, une année européenne
· Chat errant, que faire ?



PAGE 38

ÉTAT CIVIL
TRIBUNE LIBRE
AGENDA

ÉDITO



PATRICK BOUCHET
Maire



Voici le printemps revenu !

Finis les grises mines, finis les défiances moroses alimentées par des discours et des informations concentrées sur les peurs et la méfiance de tout, pour tout, sur tout ! Si je persiste à soutenir qu'il faut vivre heureux, avec enthousiasme et bienveillance, je voudrais faire un parallèle avec les leçons que nous offre dame nature, avec qui nous partageons, entre autres, notre bonne terre.

Car avec le printemps voilà à nouveau une explosion de couleurs avec des fleurs toujours plus belles, des feuilles naissantes au vert si vif et si délicat, le retour en grâce des amours de la faune, les sons de joie des animaux, le retour des insectes, des oiseaux, les bonnes odeurs de pluie, le vent, le soleil, de labours...

Tout ceci se renouvelle inlassablement, année après année, se développe, et s'adapte en silence au changement du climat, la résilience des espèces végétales, animales et minérales qui nous entourent est une leçon dont nous devons tirer enseignements.

Comment pouvons-nous imaginer pouvoir consommer encore plus de surface de terre pour construire ? comment pouvons-nous imaginer pouvoir générer de plus en plus de déchets, de déplacements polluants, comment pouvons-nous imaginer pouvoir nous multiplier sans que notre planète ne résiste ? Et bien je persiste à soutenir que ce n'est pas la terre qui est en danger, elle en a connu d'autres ! Mais la présence de l'homme sur la terre.

C'est ainsi que notre espèce "invasive" grignote part après part et sans compter, les richesses élémentaires qui lui sont offertes.

Le printemps à La Fouillouse, c'est avec à l'esprit qu'il nous faut compter et préserver ce que nous avons de plus chers, que vont se développer plusieurs grandes actions :



Sur le volet économique, notre travail porte ses fruits avec le retour cet été de quatre beaux commerces rue de la Libération, le succès et le dynamisme qu'ils vont engendrer tiendra de nous tous, car avec le respect des zones bleues, des arrêts minutes il devrait être aisé à chacun et chacune de s'y rendre, découvrir et acheter les beaux (et bons) produits qui y seront proposés !

Sur le côté convivial et associatif, le printemps c'est le début de saison active avec le premier salon du livre, la deuxième fête de la nature, la première fête du sport, la troisième journée "tous en vélo", le onzième run et bike, la 235^{ème} fête nationale sans compter sur les innombrables événements de nos 59 associations. Voilà une bonne raison pour devenir bénévole, donner avec joie un peu de son temps, faire plaisir et donner du plaisir, l'association des bénévoles de La Fouillouse qui va voir jour en ce printemps vous accueille dans la bonne humeur pour passer de bons moments de partage, de bienveillance et d'actions au service du village et de ses associations ! Volontaire ? C'est génial, faites-vous connaître en mairie et très bientôt nous serons nombreux à vibrer et participer lors des manifestations sportives et culturelles en fonction des disponibilités, aussi modestes soient-elles !

Sur le volet cadre de vie enfin, les travaux de la place de l'église vont démarrer dès ce printemps, mais aussi la poursuite du fleurissement car même si ce point est énergivore en main-d'œuvre, il est tout de même plus agréable de vivre entouré de végétaux colorés et bien-odorants plutôt que de voir "fleurir" des massifs en gazon et fleurs synthétiques, non ?

Le travail sur la maîtrise des nuisances provoquées par les chats errants, les pigeons et autres espèces indélicates a aussi débuté. Trois zones de nourrissage des chats et un pigeonnier vont être mis en œuvre en des lieux stratégiques. Tous seront équipés de panneaux d'informations visant à expliquer cette saine démarche. Pour son bon succès, il est donc obligatoire, voire capital, de cesser de nourrir ces animaux sur les voies et domaines publics.

Avant de vous laisser à la lecture de votre bulletin municipal préféré, je voudrai vous remercier pour vos messages et témoignages de sympathie reçus en mairie, ils nous obligent et nous confirment avec joie qu'il fait toujours aussi bon vivre à La Fouillouse, qu'un sourire, un mot, un regard, une attention sont toujours bien accueillis par celui ou celle qui les reçoit et très plaisant pour celui ou celle qui les émet, alors n'hésitez-pas !





RETOUR

MOBILISÉ

9 DÉCEMBRE 2023

La dictée de Didier a permis de récolter 260 € pour le Téléthon

ENCHANTÉ

15 AU 17 DÉCEMBRE 2023

La dixième édition du marché de Noël, a eu lieu au centre socio sportif. Près de 50 exposants ont proposé leurs créations artisanales ou leurs produits à déguster. Des ateliers pour les enfants et autres animations festives étaient organisés autour de l'évènement. Bravo à l'équipe des services techniques qui a imaginé les décors magiques peuplés d'animaux et de personnages mystérieux de la forêt enchantée.



EN



DÉGUISÉ

Que ce soit pour Halloween ou le carnaval, l'équipe du comité des Fêtes rassemble de nombreux enfants et parents lors des parades déguisées dans les rues du village.

SOLIDARITÉ

4 JANVIER 2024

Les adjoints ont distribué les colis aux résidents de l'EPHAD La Pranière. Ces temps d'échanges et de partage, très attendus, permettent de favoriser le lien avec nos aînés.





COURAGE, BIENVEILLANCE ET ACTION

15 JANVIER 2024

M. le Maire entouré des enfants qui constituent le conseil municipal des enfants pour présenter ses vœux aux habitants et forces vives du village

RÉCOMPENSÉE

9 FÉVRIER 2024

La commune reçoit sa 1ère Fleur au Label villes et villages fleuris. L'équipe municipale est récompensée pour son travail



GONFLÉ

2 ET 3 MARS 2024

les Écus des P'tits Feuillantins ont proposé une animation de structures gonflables installées à la salle polyvalente

IMAGES

SUCCÈS

14 AVRIL

SALON DU LIVRE

Une première édition couronnée de succès avec de nombreuses découvertes littéraires, des échanges et de la convivialité. L'atelier DESSIN pour les enfants a permis à nos jeunes artistes en herbe, de travailler sur l'imaginaire et d'acquérir des techniques de dessin, guidés par CASOLI.





Marie-Claude
BRANCIER JACQUIER

Qu'est-ce qu'un CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ?

Il constitue l'outil principal des municipalités pour **mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune depuis au moins 3 mois.**
Le CCAS a pour rôle de **lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, les personnes souffrant de handicap, les familles en difficulté, de participer à l'attribution de logement d'urgence.**

Actions

AIDES LÉGALES :



Prise en charge
TICKET MODÉRATEUR et prise
en charge complémentaire
FRAIS D'HÉBERGEMENT



DOMICILIATION ou élection
de domicile

AIDES FACULTATIVES :



MISE EN RELATION AVEC LES ORGANISMES LÉGAUX

prendre contact auprès de
MME GAULIN assistante sociale
du Département qui assure la
permanence en mairie de La
Fouillouse le jeudi matin,
RDV obligatoire,
**la contacter au 06 87 09 19 18 ou
son secrétariat au 04 77 74 75 10**

MAISON DE LA FAMILLE ITINÉRANTE

présent le vendredi matin place de la
mairie (8H-13H) propose des services
tels que **l'aide informatique aux
démarches administratives, l'accès
aux droits...** Les prochaines dates de
présence du camion UDAF
sur la commune sont :
**le 14 juin, le 12 juillet,
le 13 septembre, le 11 octobre.**



Ressources :

- Dotation municipale annuelle
- 1/3 des achats ou renouvellement des concessions du cimetière
- Dons et legs par les particuliers et/ou les professionnels (reçu pour abattement fiscal de 60 à 66 % en crédit d'impôt).



ATTENTION AUX ARNAQUES
REUNION PUBLIQUE
à l'attention des **SENIORS**
sur la sensibilisation aux arnaques
par la gendarmerie
18h00 salle de la Feuillantine
jeudi 20 JUIN 2024



COMPOSITION DE DROIT

- **Le Maire, Patrick BOUCHET**
en qualité de président
- **Mme Marie-Claude BRANCIER JACQUIER** adjointe aux affaires sociales et Vice-présidente du CCAS
- **Mme Valérie PICQ** adjointe
- **M Jean Nicolas JOUVE** conseiller municipal
- **Mme Annabel TAILLANDIER**
- **Mme Sophie GOUDIN** conseillères municipales

MEMBRES REPRÉSENTANT DU MONDE ASSOCIATIF

- **Mme Jacqueline JUST**
- **Mme Audrey JACQUEMONT**
- **M Marc ANGENIEUX**
- **M Denis LIEVRE**
- **M Marcel FERLAY**



INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La commune dispose d'un registre des personnes vulnérables. Il permet d'aider les personnes fragiles et isolées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations...) Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos proches au registre des personnes vulnérables de la commune ?

Prenez contact avec le CCAS de La Fouillouse
04 77 30 10 34



AIDE FINANCIÈRE

après l'intervention des organismes légaux et contact auprès de l'assistante sociale. Les dossiers sont soumis à délibération en conseil d'administration du CCAS.



AIDE ALIMENTAIRE

par le biais de tickets alimentaires ou bons alimentaires en cas d'extrême urgence.



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : qui est concerné ?

Les personnes en sortie d'hospitalisation, en maintien à domicile, en situation de handicap temporaire ou permanent.

Conditions d'inscription : avoir minimum 65 ans sauf pour les personnes en situation de handicap.

Le CCAS facture seulement le prix du repas soit 8,90 € depuis le 1^{er} janvier 2024 (frais de portage pris en charge par la commune). Actuellement 30 repas sont livrés du lundi au vendredi entre 11h et 12h30 (sauf jours fériés), la distribution est effectuée par 2 agents nécessitant 2 véhicules communaux. Les plats servis sont préparés par les cuisiniers de l'EHPAD La Pranière et conditionnés et livrés par les agents municipaux.

Pour vous inscrire s'adresser en mairie 04 77 30 10 34.



EPHAD LA PRANIÈRE

par la mise à disposition du minibus de la commune afin de permettre aux résidents une **vie sociale et intergénérationnelle** (pouvoir faire le marché, participation à la semaine bleue...).



Mise à disposition de **DOSSIERS D'AIDE SOCIALE** à retirer en mairie



FAITES UN DON AU CCAS

Réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Règlement par chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC, à adresser à : **CCAS de La Fouillouse**
Mairie 1 Rue Croix de Mission
42480 LA FOUILLOUSE

 M

 Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Fait le : Signature :

Un reçu fiscal vous sera envoyé.





- FENÊTRES
PVC / ALU / BOIS
- VOLETS
- MOUSTIQUAIRES
- PORTES D'ENTRÉE
- PORTES DE GARAGE



Notre maison mérite la meilleure isolation !

3 RUE DU MOULIN GILLIER - 42290 SORBIERS - 06 72 22 49 16
www.menuiserie-agencement-cornillon.fr

CITROËN LA FOUILLOUSE

Réparateur agréé - Agent Commercial



SARL Cuisinier

VENTE NEUF
OCCASION
MÉCANIQUE
TOLERIE
PEINTURE
CARROSSERIE



RN 82 LA FOUILLOUSE 42480 - Tél. 04 77 30 12 60



Pompe à chaleur
Climatisation
Chaudière à granule
Photovoltaïque



RGE

► N° Infos 04 77 55 10 96

Thermoconcept

ZAC des Murons - 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
www.tcf-loire.fr

Forézien



35 rue de Saint-Etienne à SAINT-HÉAND



06 61 72 18 60 Google My Business

www.3gimmobilier.com/davidmorel



EURL FREDERIC TETE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

VMC - Automatisation - Alarme - Courant faible

29, rue du Vernay - 42480 La Fouillouse

Port. 06 77 04 26 76

tetefrederic@gmail.com

CONTACTEZ-NOUS

04 77 36 58 83

804 allée des Penitents
42480 La Fouillouse

SUIVEZ-NOUS

La ferme Bertholet
fermebertholet.com



VENTE À LA FERME

Charcuterie - Agneau - Veau - Bœuf
et divers produits locaux



04.77.30.29.34

www.ordisolution.fr

Vente & Dépannage informatique
Intervention à domicile déductible des impôts
Particuliers & Professionnels



Ordisolution

Magasin : 8 rue des grandes maisons La Fouillouse

MENUISERIE JAY PIERRE

Fenêtres-Baies vitrées - Portes BOIS / PVC / ALU

Menuiseries diverses : Placards, Parquets, Escaliers...

62 rue de la libération - 42480 LA FOUILLOUSE

Tél : 06 81 55 43 66

BRUNO
LOUISON
PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE

3, ALLÉE DU TRIAGE
42480 LA FOUILLOUSE

04 77 30 57 99

bruno.louison@wanadoo.fr



CARRELAGE *Xavier Javelle*
de Père en Fils

6 allée du pilat
42480 LA FOUILLOUSE

04 77 30 23 93 | 06 78 00 70 48

Maître Artisan

Spécialiste des terres cuites

xavier.javelle@orange.fr

COMMERÇANTS, ARTISANS, TPE, PME,

VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ?

CONTACTEZ **JLS STUDIO PRINT ET WEB** AU 04 77 55 05 42



Philippe
BONNEFOND,
1^{er} Adjoint en charge
des Finances et des
Ressources Humaines

BUDGET 2024

Après le débat d'orientation budgétaire effectué lors de la séance du Conseil Municipal du 29 Janvier 2024, débat qui a rappelé le contexte financier et institutionnel le budget 2024, a été présenté le 11 Mars 2024.

Malgré les conséquences financières de la situation géopolitique mondiale, tant au niveau du domaine énergétique que de celui des tensions inflationnistes et des décisions gouvernementales qui nous sont imposées, ce budget se veut équilibré et rigoureux avec un programme d'investissement fidèle à notre feuille de route de campagne et à la volonté de nos élus d'apporter une qualité de vie et de bien-être à l'ensemble des feillantins.

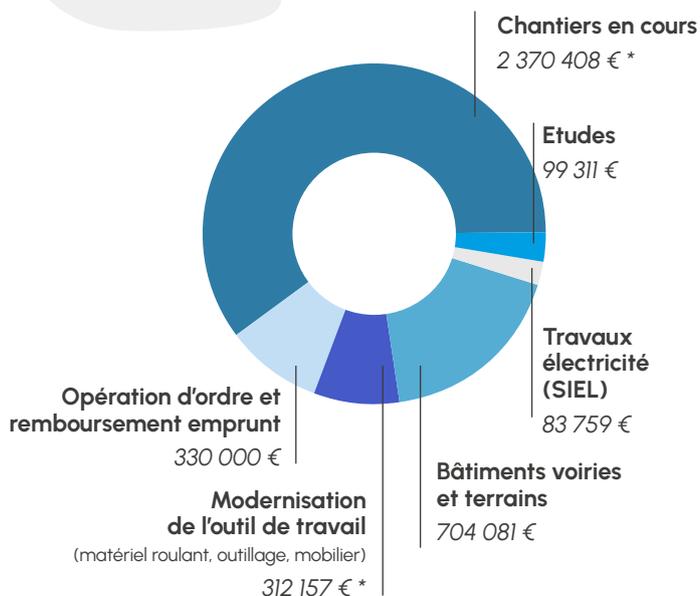
le BUDGET 2024

de plus près...

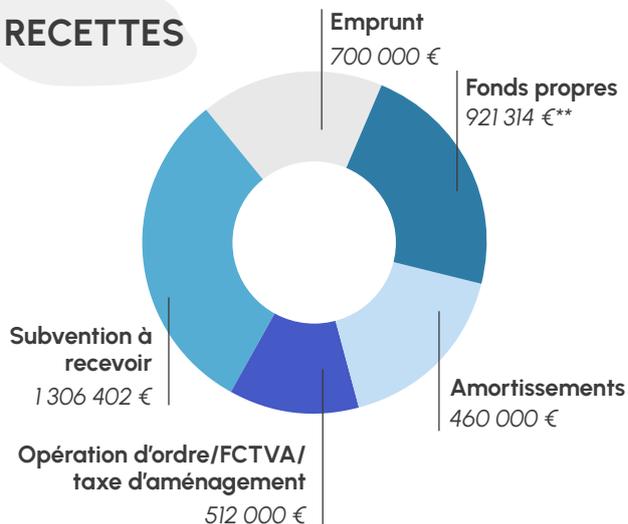
INVESTISSEMENT

TOTAL 3 899 716 €

DÉPENSES



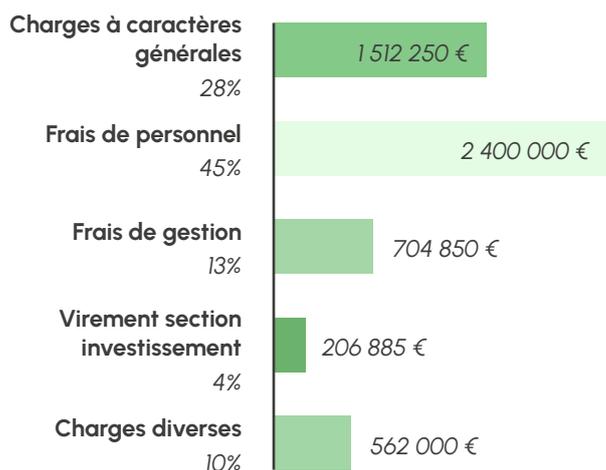
RECETTES



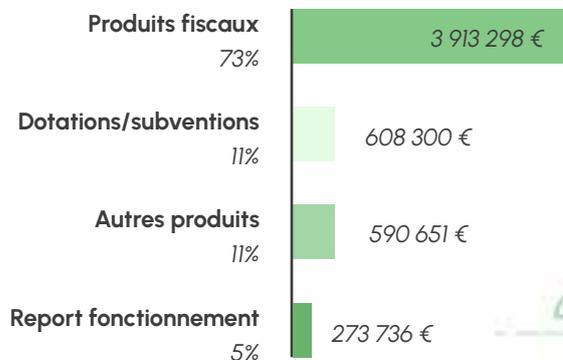
FONCTIONNEMENT

TOTAL 5 385 985 €

DÉPENSES



RECETTES



* Travaux restant à réaliser 2023 et nouvelles réalisations 2024 (voir détails dans rubrique travaux)

**Fonds propres = report investissement 2023 + excédent fonctionnement 2023 + virement fonctionnement 2024)



Les éléments à retenir :



LES TAUX D'IMPOSITION RESTERONT STABLES

2024 ne supportera pas de hausses des taux d'imposition des taxes directes. Ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2013. Ces taux parmi les plus bas des communes environnantes sont les suivants :

- 32.32 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés bâties
- 33.45% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés non bâties
- 9.27% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires



UN RECOURS À L'EMPRUNT

Pas de recours excessif à l'emprunt. Seulement mise en place pour 2024 d'un emprunt de 700 000 € pour financer une faible partie des investissements de l'année qui se montent à 3 899 716 Euros.



UN PLAN AMBITIEUX D'INVESTISSEMENT 2024

Parmi les investissements en cours qui seront terminés en 2024 figurent le skate park et l'aire de jeux, le PADEL, la rénovation de la chapelle Sainte-Anne et de la Gare.

Ceux qui commenceront en 2024, comme le chantier important de la place de l'église et du marché se dérouleront sur plusieurs exercices.



DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT IMPACTÉES PAR DES HAUSSES

Compte tenu des décisions gouvernementales, des augmentations du point d'indice de rémunération de la fonction publique et cotisations sociales, de la crise énergétique, les charges de fonctionnement ont subi une hausse de 9.86 % par rapport à 2023. Notre masse salariale qui est le premier poste de dépenses de la collectivité représente 45 % des dépenses de fonctionnement, contre 55 à 60% dans les communes de taille comparable. Nous nous efforçons de maîtriser ces dépenses par une gestion rigoureuse qui nous oblige souvent à faire des choix sur le fonctionnement. Une volonté politique de réaliser de nombreux chantiers par les agents municipaux, en régie, impacte les dépenses de fonctionnement et diminue les dépenses d'investissement.



LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

La santé financière de la ville de La Fouillouse est bonne grâce à la saine gestion des dépenses depuis plusieurs années. Malgré le gel de certaines recettes comme les dotations de l'État et les subventions, nous parvenons à financer en grande partie notre politique d'investissement. L'endettement par habitant ne cesse de décroître toutes les années. Il est au 01/01/2024 de 446€ par habitant, montant très inférieur à l'endettement des communes de la Loire.



Qu'est que le

Z.A.N. ?

(Zéro Artificialisation Nette)

La loi climat et résilience est issue des travaux de la Convention citoyenne (2019) pour le climat. Elle porte lutte contre le dérèglement climatique et pour le renforcement de la résilience face à ses effets. Elle est promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021. Cette loi ancre l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans nos modes de consommation, dans notre justice, dans nos déplacements, dans notre urbanisme.

Sur la décennie précédente, 24 000 hectares d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers ont été consommés chaque année en moyenne en France, soit près de 5 terrains de football par heure.

TOUS LES TERRITOIRES SONT CONCERNÉS

La loi définit deux notions proches mais qui ne doivent pas être confondues, à savoir l'artificialisation et la consommation d'espaces.

La consommation d'espaces :

la conversion d'Espaces Naturels, Agricoles ou Forestiers* en espaces urbanisés.

L'artificialisation :

l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol (fonctions biologiques, hydriques et climatiques) et son potentiel agronomique.

QUELLE EST LA TEMPORALITÉ ?

- Le Gouvernement fait de la lutte contre l'artificialisation des sols une réforme prioritaire. Cette réforme porte sur l'observation, la planification et l'encadrement de l'artificialisation des sols ainsi que l'accompagnement des territoires vers des modèles d'aménagement sobres en foncier (limité à 50% de consommation foncière jusqu'en 2031) pour tendre vers le « zéro artificialisation nette » des sols en 2050.
- La trajectoire progressive vers l'absence d'artificialisation nette d'ici 2050 est à décliner dans les documents de planification et d'urbanisme : les schémas régionaux (SRADDET, SDRIF, SAR, PADDUC) doivent intégrer et territorialiser cet objectif avant le 22 novembre 2024, les SCoT avant le 22 février 2027 et les PLU(i) ainsi que les cartes communales doivent être mis en compatibilité avant le 22 février 2028.



Rémy GIRARDON,
Adjoint à l'urbanisme

66

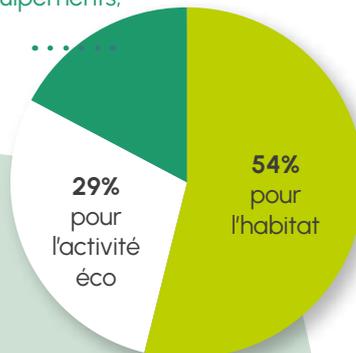
La densité peut être optimisée,
pour faciliter l'accessibilité aux services et activités,
tout en améliorant le cadre de vie de nos concitoyens,
notamment en renforçant la présence de la nature en ville

99

QUELS MOYENS ?

- Le dialogue territorial est renforcé, pour accompagner l'intégration de ces objectifs dans les documents de planification et d'urbanisme (PLUI) en appliquant notamment des coefficients BIOTOPE à la parcelle. (Un coefficient de biotope par surface (CBS) ou coefficient de biotope à la parcelle désigne la part (le pourcentage) d'une surface aménagée qui sera définitivement consacrée à la Nature.
- Les autorisations d'exploitations commerciales qui artificialisent les sols sont par ailleurs interdites par principe.
- La priorité est de transformer la ville existante :
 - en revitalisant les cœurs des petites et moyennes centralités en reconstruisant la ville sur la ville,
 - en recyclant les 170 000 ha de friches en France,
 - en mobilisant les 1,1 millions de logements vacants,
 - en révélant le potentiel des périphéries urbaines déqualifiées.

17% pour les équipements, bâtis agricoles, espaces verts



Quelques chiffres sur la métropole Stéphanoise

671 Ha

est la consommation foncière observée et validée par SEM entre 2010 et 2021.

Ce chiffre est la base de calcul de la consommation foncière des 30 prochaines années.



671Ha / 50% (2031) / 10 années

= soit 33,5 Ha de consommation d'ENAF*

c'est 1% de la superficie de la métropole ou 2 fois la surface de St Priest en Jarez ou la surface de 14 exploitations agricoles moyennes de la Loire.

Donc l'objectif pour les dix années à venir et ce depuis 2021 :



33,5 Ha

sur le territoire métropolitain de consommation foncière par an jusqu'en 2031 pour tendre en 2050 à un objectif de ZÉRO

ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS

Entre 2021 ET 2022 :

79 Ha dont 42 Ha pour l'habitat et 30 Ha pour l'économie ont déjà été consommés.

Entre mi-2022 et nov 2023 :

50,6 Ha ont déjà été consommés.

ATTENTION la consommation foncière a d'ores et déjà été dépassée pour 2022 et 2023 !

Tout l'enjeu des 25 prochaines années pour les maires des communes de la métropole sera de négocier leurs besoins en fonciers consommables (Habitat, équipements, routes, économie...) et de pouvoir réguler les demandes d'installation (Permis de construire ou d'aménager) et par conséquent les consommations foncières.

DOSSIER

Projet de Réaménagement du centre-bourg

La place de l'église va faire peau neuve, afin d'offrir aux feillantins un véritable lieu de rencontres, végétalisé, ombragé et sans voitures.

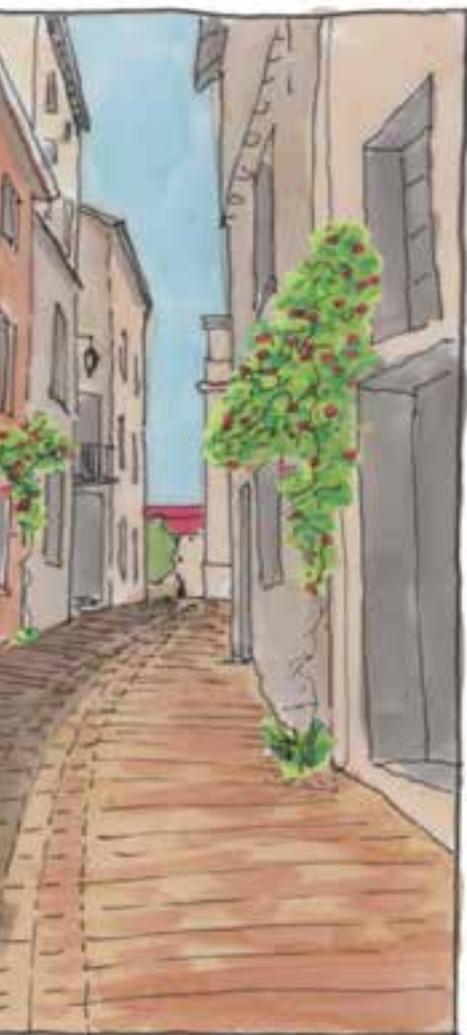
Ce nouvel aménagement, typique des placettes de village où il fait bon vivre, avec leur terrain de pétanque et une fontaine centrale, permettra de **redynamiser notre centre bourg historique**, en recréant des espaces propices à la flânerie, au repos, tout en permettant l'accueil de manifestations. Le périmètre des travaux (2500m²) englobe la place de l'église, la placette à proximité de la cure, la rue du marché, l'impasse du

château ainsi que le haut de la place Jovin Bouchard.

Afin de retrouver plus de visibilité et d'ouverture sur la place de l'église depuis la rue de Saint-Just, le point rencontre sera démoli, et remplacé par une placette ombragée, en promontoire.

Des matériaux qualitatifs de type pavé de ville, dallage en granit, escalier en granit, mobilier urbain en corten, seront mis en place.





Certains espaces seront désimperméabilisés, pour permettre l'infiltration des eaux pluviales à la source et ne pas surcharger les réseaux pluviaux en aval. Il sera notamment créé une placette en sablé, et des stationnements minute en pavés à joints enherbés, à cet effet. L'eau étant une ressource précieuse, une cuve de rétention enterrée, de plus de 50m³, récupérant une partie des eaux de toitures de l'église et des commerces de la place, sera installée. Elle permettra d'assurer l'arrosage des fleurs, massifs et arbres en période estivale, avec une autonomie de près de trois semaines, sans avoir besoin de prélever l'eau du réseau d'eau potable.

L'éclairage de la place sera également repensé, sans excès, afin de permettre la mise en valeur

du fronton de l'église, le balisage et l'identification des différents accès et venelles. Les éclairages existants seront passés en LED pour réduire les consommations énergétiques.

La végétalisation de la place sera renforcée afin de créer un véritable îlot de fraîcheur en période estivale. Près d'une quinzaine d'arbres sera plantée, ainsi que de nombreuses zones de plantation en pied de mur, **pour lesquelles nous comptons sur l'adhésion des propriétaires riverains et leur appropriation de ces espaces afin de permettre l'embellissement de leurs façades.**

L'ensemble des réseaux humides (assainissement, eau potable) sera repris à neuf dans le cadre des travaux. Les traversées de câbles aériens seront également supprimées, après enfouissement des réseaux concernés.



Coût de l'opération : 1 200 000€ TTC



Planning : Mi-juin 2024 démolition du point rencontre et de la place haute. Octobre 2024 démarrage des travaux de reprise des réseaux, puis reprise des revêtements et enfin réalisation des aménagements

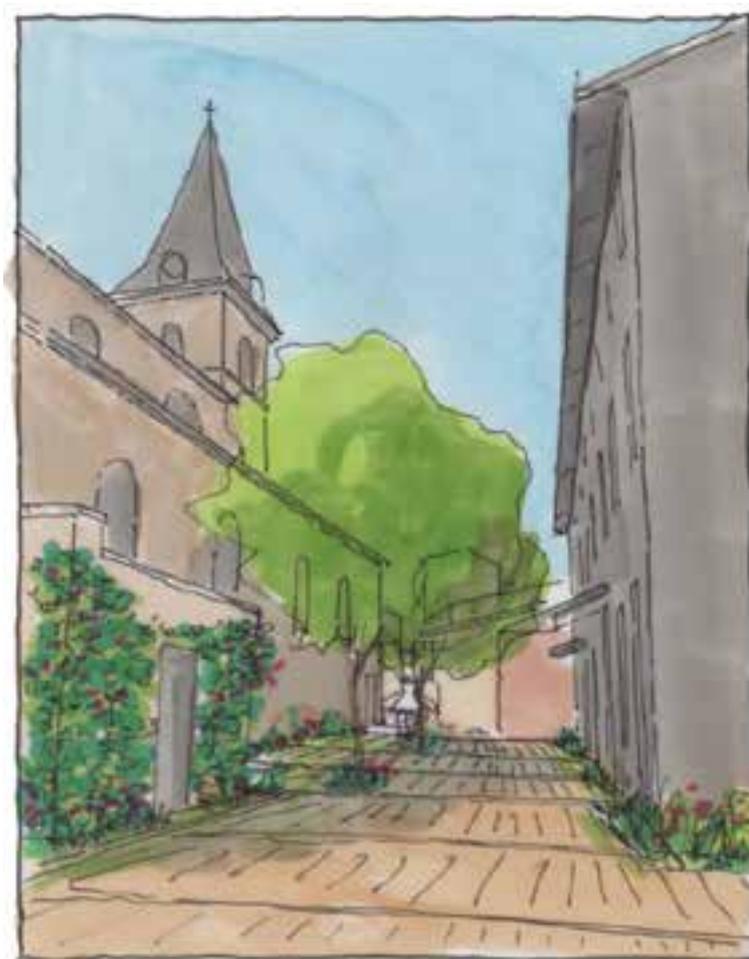


Durée des travaux : 10 mois environ



Pour en savoir plus :

Une Réunion publique de présentation du projet aux riverains se tiendra le **mardi 4 juin à 19h à la cure**



Le brûlage des déchets verts *C'est interdit !*

Une pratique à proscrire, passible d'amende.



LES DÉCHETS VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidu du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux provenant de vos jardins et espaces verts.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Existant depuis 1976, le cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).

Chaque département de la région dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné. Retrouvez-les sur les sites internet des préfetures. www.loire.gouv.fr

DES SANCTIONS RENFORCÉES

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750 €.



LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants dont certains sont cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique. Elle contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an (Source : Santé Publique France).

Cette pratique a donc des conséquences sanitaires graves notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique où elle accroît significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accélère, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une préoccupation en matière de prévention des incendies.

Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribuent aussi au dérèglement climatique.



Vos
déchets verts
sont des
ressources !

Choisissez des **solutions adaptées**
à vos besoins et **respectueuses**
de la qualité de **l'air** et de **l'environnement**

Tout ce qu'il faut savoir
pour réussir son compost



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petite taille peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires).

Le compost est un engrais naturel de qualité pour vos plantations, il améliore la structure du sol et l'enrichit en matière organique, favorisant la vitalité de vos plantations.

Pas de place pour un composteur traditionnel ?

Optez pour un **lombricomposteur** ! Le lombricompostage est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

Le saviez-vous ?

Depuis le **1^{er} janvier 2024**, les **biodéchets** doivent être compostés soit dans des bacs individuels, soit dans des points d'apport volontaires installés dans votre commune.



LE BROYAGE LE PAILLAGE ET LE MULCHING

Petits et gros branchages **broyés**, herbe de tontes séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager.

Le **paillage** permet notamment de conserver l'**humidité des sols** et de réduire les arrosages. Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols. Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile. Renseignez-vous !

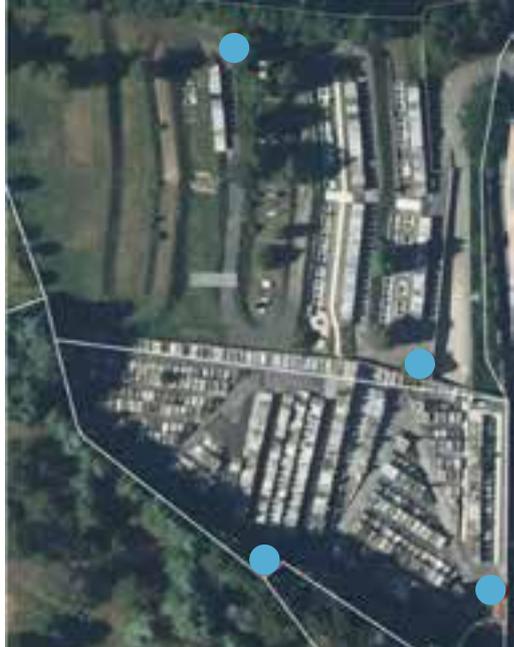
La **tonte mulching** consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protégée ainsi la pelouse de la sécheresse.

EN DERNIER LIEU, LE DÉPÔT EN DÉCHETTERIE

Tous les habitants de la région ont accès à une déchetterie à **moins de dix kilomètres de leur domicile** en moyenne. La majeure partie de ces déchetteries acceptent les déchets verts et se chargent de leur valorisation. Cette ressource organique peut ainsi être valorisée même si vous n'avez pas de jardin !

Où est située la
déchetterie
la plus proche de
chez vous ?





Tri des déchets au cimetière



Dans une démarche environnementale et durable de maîtrise des déchets, nous mettons en place le tri sélectif au niveau des 4 points d'apports de déchets de notre cimetière.

● Point d'apport de déchets

Dès cet été, vous trouverez quatre zones à votre disposition au niveau des différents points d'apports volontaires :

DÉCHETS VERTS

Tous les végétaux sont acceptés à condition qu'ils ne comportent aucune matière plastique. Retirer les pots. Les gerbes ne sont pas acceptées. Ces déchets verts collectés seront mis en compostage au centre technique de la commune, pour ensuite enrichir les espaces verts de la ville.



ZONE RÉCUP'

Les pots plastiques seront récupérés pour être réutilisés par d'autres personnes ou valorisés par une entreprise spécialisée. Les plastiques sont retraités pour être réutilisés en matière première.



GRAVATS

Tous les matériaux de type terre, béton, enrobé, ainsi que les plaques funéraires en pierre, marbre,...



BAC RECYCLABLE - POUBELLE JAUNE

Mêmes consignes de tri qu'à votre domicile. Ces déchets sont collectés pour ensuite être valorisés par les services de Saint Etienne Métropole.



Lutte contre le Frelon Asiatique

NOUVELLE CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS



Le dispositif mis en place en 2023 par la commune pour lutter contre le frelon asiatique a été reconduit en 2024.

En tant que municipalité soucieuse de la préservation de notre biodiversité locale, il est crucial d'informer nos concitoyens sur l'importance de contrôler la propagation du frelon asiatique.

Cette espèce invasive menace nos écosystèmes et notre sécurité.



POURQUOI PIÉGER LES FRELONS ASIATIQUES ?

Les frelons asiatiques sont des prédateurs voraces qui s'attaquent aux abeilles et autres insectes pollinisateurs essentiels à notre agriculture et à notre flore sauvage. Leur expansion rapide peut déséquilibrer nos écosystèmes locaux, menaçant la biodiversité et notre sécurité alimentaire.

Sur l'année 2023, 100 pièges Jbezz ont été distribués aux habitants de la commune. Pour la destruction des nids, la commune a fait appel aux pompiers mais également au Syndicat Départemental d'Apiculture de la Loire qui a détruit une dizaine de nids sur le territoire communal.

L'action doit être poursuivie localement car la propagation est inévitable. Pour ce faire, cette année ce sont 200 bouchons ou capsules qui ont été distribués aux feuillantins.

Une réunion publique a eu lieu, animée par M CHARASSE, président du syndicat apicole de la Loire, qui est venu expliquer les objectifs et la méthode de piégeage. A l'issue du piégeage de printemps une nouvelle enquête sera menée afin de récolter les données de piégeage. La proposition de loi visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole a été adoptée le jeudi 11 avril 2024 par le Sénat.



**En 2024,
la mairie
a distribué
gratuitement
200 pièges**



En cas de découverte de nids de frelons asiatiques dans votre environnement ou lors d'une balade, signalez-le au plus vite à la mairie !

04 77 30 10 34

Création d'une aire de jeux

Après plusieurs mois de réflexion, concertation et consultation des entreprises, nous y sommes. Une nouvelle aire de jeux, inclusive, va être créée à proximité du city stade. Elle remplacera l'aire de jeux existante, dont certains jeux devenaient vieillissants et qui va laisser place très prochainement à un skate park.

Dès cet été à vous de jouer !



Tous les enfants ont rêvé, un jour, d'avoir leur petit repaire caché au milieu des branches, leur petit espace de jeu privé d'où l'on a l'impression d'échapper au monde et à ses contraintes. Une structure trois tours permettra de se plonger dans l'ambiance "cabane dans les arbres".

Cette structure comportera 23 activités (tobogan, filets, pont de singe, marches d'escalade, panneaux ludiques et sensoriels, cachette...).

Pour des raisons d'**accessibilité par tous** aux différents modules, tout en garantissant la **sécurité** et la **salubrité** de cette aire, un sol souple amortissant sera mis en place sur les 120 m² de cette nouvelle zone.



Le padel s'installe sur la commune !

Samedi 13 avril dernier, le ruban a été coupé devant l'entrée qui donne accès au terrain de Padel. La présidente du Tennis club, Caroline Zander, en présence du maire Patrick Bouchet, M. Mandon, député de la Loire, et de nombreux élus, a donné le coup de ciseau.

Le Padel est un sport très en vogue, entre le tennis et le squash, ludique, facile d'accès, il se joue à quatre. Cette pratique proche du tennis est très attractive tant pour les jeunes joueurs (beaucoup plus d'échanges et un jeu très ludique) que pour les personnes plus âgées (peu de déplacement car le terrain est plus petit).

Ce nouvel équipement s'inscrit dans la continuité des réalisations et des améliorations portées par la ville pour faire rayonner le sport. Le montant des travaux s'est élevé à 76 000 euros TTC.



Sportifs ou débutants, adeptes des sports de balle ou de nouvelles sensations, tous vont pouvoir s'en donner à cœur joie. **Les modalités de réservation et d'accès se font directement sur l'application Ten'Up.**



Au Babyclub Feuillantín...

...les matinées d'éveil se déroulent toujours dans la joie et la convivialité... Crêpes et gaufres party l'hiver autour des ateliers créatifs entre copains, sorties familiales à l'extérieur dès que le soleil apparaît (chasse aux œufs de Pâques, fête des mères, fermes pédagogiques et repas de fin d'année tous ensemble). Le vide commode du 24 mars a été un gros succès et les dons au TÉLÉTHON et aux restos du cœur seront encore nombreux cette année, grâce à vous.

44 rue
de la Libération
(en face de la Chouette
Boutique Feuillantín)

Ouverte les
mercredis,
vendredis et
dimanches
de 10h à 12h

Bibliothèque pour Tous

C'est prouvé par
beaucoup d'études
scientifiques, la lecture est
bonne pour le cerveau !

Fortes de cette conviction, nous achetons une dizaine de nouveautés par mois, pour plaire à tous les publics et nous sommes à l'écoute des demandes de nos lecteurs (demandes d'achat, demandes de réservation de livres etc.) Nous prêtons également gratuitement des livres à la micro-crèche, à la Maison d'Assistantes Maternelle et à la maison de retraite. Nous participons aux activités organisées par la mairie (marché de Noël, salon du livre). Sous l'impulsion de nouvelles bénévoles, nous changeons des collections de place pour mettre en valeur des livres un peu délaissés, comme au supermarché !

Nous testons de nouvelles collections de bandes dessinées (par exemple les mangas One Piece), et nous attendons les suggestions de nos jeunes lecteurs.

Nouveautés au niveau des horaires !

Nous essayons un nouvel horaire de permanences :
le vendredi de 17h30 à 19h

**Prochaine séance de l'heure du conte (gratuit) :
le samedi 15 juin à 10h30**

Abonnement été : 2€ pour les mois de juillet et août

Horaires d'été : en juillet, ouverture les mercredis et dimanches de 10h à 12h et au mois d'août les dimanches de 10h à 12h.

La MAM être et devenir

...accueil des enfants depuis 2019.

Les 4 assistantes maternelles sont formées à la pédagogie montessori et à la communication non violente. Dans les locaux situés rue DESJOYAUX nous trouvons du matériel de Pikler pour favoriser la motricité libre et du mobilier en bois, à hauteur d'enfant. Les activités proposées permettent de développer leurs capacités motrices et sensorielles.

Tout est pensé pour être en adéquation avec les principes de la pédagogie Montessori.

Chaque assistante maternelle s'engage sur des horaires en fonction des besoins des parents.

**1 rue Desjoyaux,
42480 La Fouillouse
07 77 28 38 73**



Espace Art et Détente la Fouillouse



Une expo
talentueuse !

Chaque année, les élèves de l'Espace Art et Détente de La Fouillouse (EADF) présentent pendant 3 jours quelques

exemplaires de leurs travaux annuels. Pour cette exposition 2024, la salle de la Feuillantín a fait une nouvelle fois le plein les 24-25 et 26 mai. Des visiteurs qui ont apprécié les œuvres de tous ces artistes déjà confirmés ou en devenir.

Aquarelle - carnet de croquis, encadrement-cartonnage, couture, dentelle, tricot, autant d'ateliers dans lesquels s'exprime le talent de tous les adhérents et de leurs professeurs.

Cette édition 2024 a été marquée par deux nouveautés. D'abord la présence d'un nouvel atelier : le modelage. Ensuite l'organisation d'une tombola ; les heureux élus ont pu repartir avec une œuvre sous le bras !

Un compte-rendu complet de l'exposition sera à découvrir dans notre prochain magazine Contact

Pour retrouver plus d'informations sur l'EADF, ces ateliers mais aussi sur la Gym douce-sophrologie, le Qi Gong et le Tai chi, rendez-vous au Forum des associations le 7 septembre salle Socio-Sportive.

Comité des Fêtes

Devant la faible participation aux concerts que nous avons organisés (pour le Beaujolais Nouveau par exemple) ce qui mettait en péril notre budget, nous nous orientons désormais vers des spectacles et activités pour toute la famille (défilé et spectacle de Carnaval, d'Halloween etc..) ou des activités qui correspondent à une demande de la population (vide-greniers). Nous apportons notre participation à des manifestations organisées par la mairie (fête de la musique), l'OMS et le collectif culturel (fête du sport le 8 juin).

Nous recrutons aussi de nouveaux bénévoles avec des idées et des bras !

Contact : 06 85 51 86 03

A noter dans votre agenda :

21 juin à partir de 19h : Fête de la musique, place de la mairie (participation de l'école Musique et Danse, de la chorale, et du rock avec le groupe Spirit Bloom (tribute du groupe Nirvana) et un duo de chanson française.

31 octobre à partir de 16h : défilé et spectacle d'Halloween avec Nicolas et N'Dances



Association du hameau d'Éculieu

Le premier semestre, c'est un peu le temps calme à Éculieu. Début mars s'est déroulée l'assemblée générale avec pour rappel, l'engagement statutaire à « favoriser la convivialité et l'animation entre tous les habitants du hameau ». Une belle réussite, surtout quand on sait que les élu(e)s sont au nombre de douze, avec la parité parfaite, six femmes pour six hommes ! Les comptes sont sains, et les projets d'animations cohérents avec les années antérieures. La prochaine étape en juin avec la « Rando-Resto ».

Ce qui va marquer davantage sera l'anniversaire des **30 ANS des MARCHES D'ÉCULIEU en faveur du TÉLÉTHON**

Notez déjà les dates :
Les 23 ET 24 NOVEMBRE 2024
salle Socio-Sportive

Le noyau de bénévoles permanent est motivé car le projet est très ambitieux. Pour les 30 ANS on fait tout par trente :

- Un fil rouge de 30 heures, du samedi au dimanche avec :
- Une marche de nuit le samedi soir – collation chaude au retour ;
- Les trentenaires circuits pédestres, en journée le dimanche – saucisses lentilles à l'arrivée.

L'USGF

L'USG

La Fouillouse organise, pour cette fin de saison 2023/2024 et pour préparer la saison 2024/2025, des portes ouvertes jusqu'à la fin de



saison pour l'ensemble de ses catégories.

Vous pouvez ainsi contacter Ryan Bahri pour toutes les catégories de U4 à U18 (filles et garçons) :

ryan.usgf@gmail.com - 06 95 29 51 37.

Retrouvez également les personnes à contacter pour les catégories adultes :

Pôle seniors garçons : Alban Colombet-Mara - 07 87 95 67 19

Seniors féminines en loisir : Laure Dumas - 06 77 10 24 78

Pôle loisirs garçons : Teddy Laval - 06 76 16 94 81

Quelques dates :

- Le week-end du 14-15-16 juin : tournoi des jeunes catégories, avec les U13 le vendredi soir de 18h à 23h, les U9 le samedi de 9h à 12h suivi des U7 de 13h30 à 17h et enfin le dimanche de 10h à 17h avec les U11,
- Samedi 22 juin : tournoi de pétanque du club vers le parking de la gare, début entre 14h et 15h,
- Vendredi 5 juillet : assemblée générale du club,
- Du 8 au 12 juillet : stage de football de U6 à U13 avec une activité hors-foot exclusive,
- Samedi 31 août : pour la première fois au club, un tournoi U18 avec 8 équipes au total.

· 3000 marcheuses et marcheurs inscrits sur les parcours "outdoor".

· 300 Km à parcourir par des sportives et sportifs "indoor" sur tapis qui se relaieront pendant la durée de la manifestation.

· 30 lots à gagner à la super tombola

· 30 000 € à restituer à l'AFM TÉLÉTHON.

Et bien d'autres idées encore pour y arriver... Un challenge pour vos équipes ? Un défi pour votre entreprise ?

Si vous avez envie de participer à l'organisation, des bénévoles sont d'ores et déjà demandés.

Faites-vous connaître auprès de Daniel **06 19 78 83 82**

ou **contact.eculieu@gmail.com**.

Toutes les bonnes volontés seront utiles !

Comme depuis toujours, les inscriptions seront possibles à l'automne. Parlez-en à vos familles et amis, venez nombreux participer aux animations qui seront mises en place.

Le père Noël, la fête des voisins, la rando-resto, le Téléthon, il se passe toujours quelque chose à Éculieu !

Ecole musique et danse

La saison 2023/2024 touche à sa fin pour l'école Musique et Danse. Cette année a vu la création d'une classe DJ mix au sein de l'école, des animations musicales ainsi que des spectacles Musique et Danse, à l'exemple de celui de Noël en décembre 2023 et celui de fin d'année le 24 mai dernier. Le public est toujours au rendez-vous.

Depuis le mois d'avril, Marinette, professeure de danse, a débuté des séances d'intervention au sein de l'école Bel Air de La Fouillouse.

Cela fait écho à l'intervention Musique mise en place dans les écoles par la mairie depuis la rentrée de septembre 2023.

Nous serons présents le 21 juin à la fête de la musique de la ville, en extérieur, avec nos classes de saxophone, clarinette, et batterie qui joueront l'Heure Musicale d'été à cette occasion.

Nous aurons le plaisir également de participer à la célébration des Noces d'Or organisée par la commune prévue le 15 juin prochain.

Les inscriptions pour la prochaine rentrée débuteront en juin, voici les instruments proposés par l'école de musique : accordéon, batterie, chant, clarinette, clavier arrangeur, guitare, guitare basse, piano, saxophone, trompette, violon.

À cette occasion des portes ouvertes pour la danse Modern Jazz sont prévues les mercredis et jeudis 12/13 et 19/20 juin afin de vous permettre d'essayer un cours et pourquoi pas de vous laisser tenter.

Le secrétariat est à votre disposition les mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 17h30, et le mercredi matin de 9h30 à 12h.

N'hésitez pas à nous

contacter par mail ou tel :

musiqueetdansela Fouillouse@laposte.net Tel 07 82 66 30 42



Chorale La Folhiole

Depuis le début de cette année, bien des choses se sont passées pour la chorale feuillantine. Valentin Villenave, qui a pris sa direction depuis un an lui a apporté sa touche personnelle.

Jean-Yves Montagnon, notre président depuis la création de l'association a souhaité passer la main, et c'est Nicole Augez qui a été choisie par les choristes comme présidente. Un grand merci à elle pour son implication.

Au mois de mars, la Folhiole a participé à nouveau au festival « Pass'Musiques » organisé par l'Office Musical de St Etienne. L'église du Soleil où elle s'est produite avec deux autres chorales le 22 mars était bien remplie.

La chorale de la Fouillouse a plusieurs projets pour cette année. Comme chaque année, elle participe à la cérémonie officielle du 8 mai, avec cette fois encore la chorale des enfants.

Elle va aussi participer à « La Fouillouse fête les Jeux » organisée le 8 juin prochain par le Collectif Culturel Feuillant. Elle se produira en fin d'après-midi avec un programme de chansons célèbres et espère que les feuillantins seront nombreux à venir chanter avec elle.

Et n'oublions pas la fête de la musique du 21 juin, rendez-vous incontournable des amateurs de musique et d'ambiance festive.

Les amis de l'orgue

CONCERT DEUX TROMPETTES ET ORGUE

Samedi 26 octobre à 20h30

En 2021, nous avons déjà organisé un concert trompette et orgue, qui avait été très apprécié, malgré l'absence du trompettiste Jean

Marie Cousinié, trompettiste de l'orchestre national des Pays de la Loire, victime de la Covid, qui avait dû se faire remplacer.

Nous sommes heureux de le retrouver cette année avec Gilles Mercier, trompettiste à l'orchestre philharmonique de Radio France et François Clément, ancien professeur d'orgue au Conservatoire de Clermont-Ferrand, qui poursuit son activité musicale par de nombreux concerts.

Ces trois artistes nous proposeront un programme nouveau et très varié qui devrait nous ravir.

Notez donc dès maintenant cette date dans vos agendas !



Anciens combattants

Assemblée générale du 14 janvier 2024

Après les vœux pour 2024 et remerciements aux personnalités et aux adhérents, une minute de silence est observée pour la disparition de nos amis, en particulier Félix FORESTIER, Marie-Paule FERREOL et Huguette FRAPPA.

Bernard VIAL remplace le trésorier Jean BREURE. De nombreuses réunions en cours d'année pour la préparation de nos animations.

Le 19 mars, le 8 mai, le 11 novembre pour les commémorations, avec cette année la remise du diplôme national à notre porte-drapeau Claude MORETON.

L'organisation du loto du 17 février avec 100 participants, le loto du 14 octobre avec 90 participants toujours dans la salle de la Feuillantine.

Le 14 juillet, sortie de la journée à l'Auberge des Faux, 40 participants, après le repas, en plein air, pétanque, coinche, tarot, jeux d'adresse etc...

Le 7 septembre notre participation au forum des associations.

Et une charge assez lourde, l'organisation du congrès départemental, dans notre commune le dimanche 30 avril 2023 dans la grande salle polyvalente, cérémonie le matin aux monuments aux morts, la séance du congrès, le repas pris en symbiose avec le spectacle de grande qualité par la troupe « Claire DUKEN » chansons françaises, un moment de grande émotion, qui fut une surprise de la troupe lors « du Chant des partisans ».

Le délégué national Claude HENRY accompagné de son épouse, a félicité Denis LIEVRE le président départemental pour la tenue exceptionnelle de cette assemblée générale qui fera date dans la « mémoire » des anciens combattants de l'UFAC.

Dans sa conclusion Denis LIEVRE, a remis à Roger FAURE le co-président de la section de La-Grand-Croix, le calicot, arboré en 2024 au congrès départemental.



Histoire, Mémoire et Patrimoine

Connaissez-vous l'histoire de notre village ?

Bientôt la réponse dans notre livre « La Fouillouse, notre village au fil du temps ».

Notre association existe maintenant depuis 18 ans. Pendant toutes ces années, nous avons consulté de nombreuses archives (municipales, départementales, nationales, paroissiales et bien d'autres encore). Les photos, cartes postales, documents nous ont fait découvrir le village d'avant. De nombreux Feuillantins parmi les plus anciens, certains hélas aujourd'hui disparus, ont fait travailler leur mémoire et nous ont apporté des témoignages précieux.

Même les bâtiments nous parlent, si on prend le temps de bien les observer. Ils nous dévoilent leurs secrets : la tour du rempart, cours Jovin Bouchard, la maison du XVIe siècle, rue Centrale, l'ancienne Gare ou encore toutes ces maisons aux grandes fenêtres dans les rues du village qui abritaient les nombreux ateliers de passementerie.

N'oublions pas l'Eglise avec la Cène, la Chapelle Sainte Anne et la Croix de mission de 1857.

Toutes les connaissances acquises pendant nos recherches nous ont amenés à faire plusieurs expositions sur les thèmes suivants :

- La Chocolaterie.
- Les Moulins.
- Le Furan dans tous ses états.
- La Fouillouse au fil des rues.
- L'Eglise.
- L'Agriculture.
- Le Centenaire de la fin de la Grande Guerre 1914-1918.
- Les Bistrotts feuillantins en mai 2022.

Mais une exposition c'est éphémère, on la démonte, elle est rangée dans un local et on l'oublie. Il était donc

urgent de fixer toutes ces connaissances pour qu'elles profitent au plus grand nombre et notamment aux habitants intéressés par l'histoire de notre village. Après le petit livret sur le parcours des Croix, le livret sur le Patrimoine feuillantins et le livre La Fouillouse sous la Révolution, nous nous sommes lancés dans un travail de longue haleine dont l'aboutissement est proche.

L'ouvrage « La Fouillouse, notre village au fil du temps » est sur le point d'être édité. Ce livre retrace l'histoire du village du XIe-XIIe siècle jusqu'à nos jours. Dans ce document grand format, vous trouverez du texte, des photos, des illustrations réunis sous une belle couverture rigide pour au moins 300 pages.

Notre participation au premier salon du livre de La Fouillouse le 14 avril dernier a été très encourageante : nous avons enregistré une cinquantaine de réservations.

Nous pensons pouvoir mettre ce livre à votre disposition en septembre 2024 et espérons que vous lui réserverez un bon accueil.



Comité jumelage Belgioioso la Fouillouse

Notre premier café de printemps s'est tenu le 17 mars à la salle Feuillantine : adhérents et futurs adhérents se sont rencontrés autour du traditionnel café-panettone et quelques bulles de Prosecco ; d'autres cafés seront programmés ainsi que des cours de cuisine italienne, langage courant à l'appui (*ouvert à tous sur inscription*). Une page Facebook et un blog ont été créés pour relater nos activités, nos échanges culturels et renforcer nos liens de fraternité avec les Belgiosini et leur maire Fabio Zucca.



Pleins d'autres projets Franco-italiens sont à venir :
www.jumelagebelgioioso.wordpress.com

Le comité de jumelage-coopération soutient toujours les écoles de Soufouroulaye



Depuis plusieurs années,
nous concentrons nos efforts
dans ce domaine avec nos
jumeaux maliens.

Rappelons que le secteur de Soufouroulaye regroupe 7 villages au Sud-Est de Mopti, à 600km de Bamako.

Il y a seulement 8 ans, une seule école regroupait tous les enfants de ces 7 villages. Aujourd'hui, trois nouvelles écoles ont ouvert leurs portes. Youré, Ségué et Périmpé ont désormais des classes de premier cycle. Plus de 2.000 élèves au total, car nos jumeaux accueillent aussi des populations d'autres villages victimes des conflits régionaux.

Grâce à la coopération avec La Fouillouse, ces enfants disposent de fournitures scolaires, d'une aide à la cantine (un peu de légumes dans le plat de riz quotidien) et désormais pour 240 d'entre eux des lampes solaires Lagazel rechargeables à

l'école. Le succès de cette action est telle qu'une autre association (les copains de Pauline) vient cofinancer cette réalisation.

A l'occasion de l'opération bol de riz le 02 avril, les enfants de La Fouillouse ont pu aider concrètement leurs camarades maliens.

Nous avons visité toutes les classes des écoles feuillantines et rencontré chaque fois intérêt et curiosité pour nos jumeaux.

**Merci à tous les feuillantins,
petits et grands.**

**Concert de Noël
au profit du Comité
le dimanche 08 décembre**

L'objectif Feuillantine

Le club photo de La Fouillouse continue ses activités avec des adhérents toujours intéressés.

Le 31 mai, Joël Dumas, membre de la LPO, invité par le club photo, est venu à la Feuillantine présenter son diaporama sur les oiseaux du Pilat. Les adhérents et les feuillantins présents ont pu voir toute la richesse de ce milieu naturel.

Le 8 juin, le club participe à « La Fouillouse fête les Jeux » organisé par le collectif culturel feuillantine. Les adhérents présents sur notre stand pourront converser avec les passionnés de photo et présenter les réalisations du club. Et bien sûr, lors du prochain **forum des associations** en septembre, le club sera là pour informer les feuillantins intéressés par la photographie.



Le Samedi 8 Juin

La Fouillouse fête les Jeux

LA FOUILLOUSE FÊTE LES JEUX

SAMEDI 8 JUIN 2024
Rue de Saint Just | 10h - 20h

VENEZ DÉCOUVRIR LES SPORTS À LA FOUILLOUSE !
TOUTES GÉNÉRATIONS INCLUSES

BUVETTE, RESTAURATION,
CHURROS, GLACES,
BARBE À PAPA

LA FOUILLOUSE
FÊTE LES JEUX

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

JEU
18H - 20H
LA TÊTE ET LES JAMBES
Venez supporter les équipes qui vont s'affronter
sur des défis culturels et sportifs !

Loire
LE DÉPARTEMENT

L'année 2024 est marquée par un événement sportif planétaire : Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Les associations sportives et culturelles de la Fouillouse ont saisi l'occasion et ont décidé de s'associer à cet événement en proposant aux feuillantins un rendez vous sportif le samedi 8 Juin 2024.

Un village sécurisé vous accueillera entre 10h et 17h rue de St Just entre l'école des Cèdres et le Centre socio-sportif.

Mais aussi : Une exposition sur l'histoire des Jeux olympiques, l'évolution des femmes dans le sport et l'histoire des différents Jeux à travers les quelques 130 ans d'histoire depuis les 1ers jeux de 1896 à Athènes berceau de l'olympisme



CE RENDEZ-VOUS A POUR NOM : LA FOUILLOUSE FÊTE LES JEUX

Derrière ce thème, l'occasion est donnée d'une part, de parler des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et d'autre part, de mettre en avant le dynamisme des associations sportives feuillantines à travers des démonstrations, des initiations à tous ceux qui auront envie de tester tel ou tel sport.

Il est d'ailleurs recommandé de venir en tenue sportive de façon à essayer des sports que l'on ne connaîtrait pas forcément comme le Padel, le Badminton ou même la GV Sport Santé seul sport non olympique présenté.

Vous aurez l'occasion de profiter de toutes les activités, d'échanger avec les bénévoles des associations, de passer un moment à la buvette, de vous restaurer et de déguster des churros, des glaces ou des pralines...

A partir de 18h, nous avons prévu un Jeu du type La Tête et les Jambes qui alliera le Culturel et le Sport : des équipes de 5 personnes se défieront autour de questions culturelles sur des thèmes collant avec le thème de la journée, puis, cette première étape effectuée, une épreuve sportive permettra à chaque équipe de bonifier la bonne réponse aux questions ou de récupérer des points en cas de mauvaise réponse.

Tout ceci se passera bien entendu dans la décontraction, la bonne humeur, la camaraderie et l'entraide.

**Venez très nombreux, en famille, entre amis,
car tout le monde des plus petits aux plus grands
aura l'occasion de vérifier le dynamisme
des associations sportives feuillantines
accompagnées des associations culturelles.**

LE PROGRAMME

10H00 - 17H00

DÉMONSTRATIONS, INITIATIONS
Testez et gagnez un cadeau après avoir validé plusieurs sports.

17H - 18H00

ANIMATIONS MUSICALES
par les associations culturelles de la Fouillouse

18H00 - 20H00

JEU " LA TÊTE ET LES JAMBES "
Des équipes s'affronteront sur des défis sportifs et culturels

**N'OUBLIEZ PAS
VOTRE TENUE DE
SPORT**

POUR TESTER LES ACTIVITÉS !

JOURNÉE 100% SPORT, DÉCOUVERTE EN FAMILLE

ASSOCIATIONS LOCALES PRÉSENTES

Union sportive de
gymnastique et foot

Entente forézienne de
volley ball
LFDV 42

AF Boxing club

Tennis de table

La GV sport santé

Le Judo

Fouillouse BMX

Tennis et padel

LA FOUILLOUSE
FÊTE LES JEUX



LA FOUILLOUSE
FÊTE LES JEUX





Vos nouveaux commerçants et service de proximité

Professionnels, entrepreneurs, vous êtes nouvellement installés sur la commune ? Contactez le Service communication de la ville pour vous faire connaître.

La revitalisation commerciale est un axe prioritaire de l'équipe municipale. Pour cela, elle s'est fixée des objectifs :

- **Soutenir activement les acteurs éco de notre village** : en mettant en place un site internet LABEL FOUILLOUSE, véritable vitrine de tous nos acteurs économiques qu'il faut consulter et utiliser sans modération.
www.label-fouillouse.fr



- **Redynamiser le centre du village**
 - en recherchant activement des candidats pour les locaux vacants : de nouveaux projets bien engagés dans le centre bourg devraient se concrétiser cette année
 - en animant l'espace de vente éphémère, La Chouette boutique feuillantine



MARSHALL RUEL DESSINATEUR EN BÂTIMENT

Marshall RUEL est Dessinateur en bâtiment, son entreprise est implantée à La Fouillouse depuis 2 ans. Après 5 ans de formation à l'école d'Architecture de Saint-Etienne et plus de 20 ans d'expérience en bureau d'étude, cabinet d'architecture et collectivité territoriale, il propose aujourd'hui de vous accompagner dans tous vos projets de construction ou d'aménagement : Construction de maison individuelle, extension, rénovation/réhabilitation, garage, carport, piscine, bâtiment industriel... Avec créativité, rigueur et professionnalisme, il vous aide à la conception de votre projet et formalise la réalisation de vos plans ainsi que la constitution du Permis de Construire ou Déclaration Préalable.

25 allée de Marnas - 06 49 80 9999 - marshallruel31@gmail.com



L'ARMOIRE À CLÉ

L'Armoire à Clé s'est installée 50b rue de la libération à La Fouillouse depuis plusieurs mois. Cette boutique propose une sélection soignée de vêtements chics et tendance pour femmes, des accessoires, des bijoux fantaisie, des sacs... dans un décor cosy. Passionnée de mode, Clémence SABAUT sélectionne des vêtements tendances, pour satisfaire tous les âges et toutes les morphologies. Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés sur les réseaux sociaux. **Horaires** : Lundi 14h-18h, Mardi 10h30-18h30, Mercredi fermé, Jeudi 10h30-18h30, Vendredi 10h30-18h30, Samedi 10h30-18h30

Facebook.com : armoireacle Instagram : larmoireacle
06 75 99 66 38 - armoireacle@gmail.com



LE DRIVE DES BOUCHERS

Lionel Delabre et Paul Crestey, deux Bouchers passionnés proposent des produits frais issus des producteurs locaux à commander en ligne. Installés depuis février 2024 sur la zone d'ActiParc, le principe est simple : les clients commandent sur le site internet leur viande, charcuterie et viennent retirer leur commande sur le créneau qu'ils ont choisi. Tout est préparé sur place et conditionné sous vide. Les deux associés, qui ont déjà travaillé ensemble dans différentes boucheries de la région, ont souhaité proposer ce nouveau concept de "Click and collect" où la qualité et la traçabilité des viandes sont au cœur de leur engagement.

Acti Parc - 9 All. du Vorzelas Entrée n°2, 42480 La Fouillouse
04 22 91 13 47 - www.ledrivedesbouchers.fr



BM PLÂTRERIE

Feuillant, Brian Meiller, artisan plâtrier peintre a décidé de se lancer à plein temps dans son entreprise spécialisée dans le secteur de la Plâtrerie Peinture depuis le 1er mars 2024. Après avoir travaillé plusieurs années en tant qu'ouvrier plâtrier peintre, il a souhaité se consacrer à plein temps à son entreprise, qu'il avait créée en mars 2019 en tant qu'activité secondaire.

5 Allée de becaud - 42480 La Fouillouse
07 70 61 22 27 - Bm.platrerie-peinture@hotmail.com



AM BOIS

AM Bois est une entreprise basée sur La Fouillouse. De par leurs expériences de 5 et 9 ans, Adrien GUICHARD et Matthias LAURENT vous accompagnent dans tous vos projets de charpente, couverture, zinguerie, mais aussi terrasse, abri ou encore maison ossature bois.

644 B Allée des Perrotins - 42480 La Fouillouse
contact.ambois@gmail.com
Matthias LAURENT - 06 99 69 43 56
Adrien GUICHARD - 06 95 25 10 70



MARYLINE VAUSSION PENSÉE DÉTENTE

MASSAGE BIEN-ÊTRE ET ESTHETICIENNE

Esthéticienne à son compte depuis 2018, possédant le CAP Esthétique et des certifications, Maryline est masseuse bien-être. Elle se déplace à votre domicile sur le secteur de la plaine. Feuillantine depuis peu, c'est avec plaisir qu'elle souhaite partager son savoir-faire sur la Fouillouse et alentours. Un massage c'est une relation de confiance, d'échanges, de bienveillance, être dans une réelle écoute afin de mieux comprendre les besoins et attentes de la personne. Un massage unique, personnalisé, sur-mesure, vous assurant détente physique et mentale, un lâcher-prise. Massage californien, lomi-lomi, drainant, ayurvédique, femme enceinte, réflexologie plantaire, reiki, hypno-massage...et bien d'autres. Autant de massages qui répondront à vos envies du moment.

"Aujourd'hui est un BON jour pour prendre soin de vous."

06.75.54.88.24 - www.penseedetente.com



CAROLE FOURNEYRON SOPHROLOGUE

Formée à l'Académie de Bourgogne Franche Comté, elle vous accueille depuis le 1er Novembre 2023 le vendredi après-midi et soir, sur rendez-vous, au 34, rue du Vernay, à La Fouillouse, pour des séances individuelles ou en groupe. Qu'est-ce que la sophrologie ? c'est une technique créée par le neuro-psychiatre Alfonso CAYCEDO dans les années 60, faite d'exercices évolutifs dans lesquels le corps, la respiration et le mental sont utilisés ; les effets premiers sont le relâchement et la détente mais ce n'est pas le but en soi ; l'entraînement et la répétition des exercices permet une meilleure connaissance de son propre fonctionnement, de son propre corps et une meilleure confiance en soi. Elle permet aussi de gérer au mieux les différentes situations du quotidien.

L'intérêt est donc de s'approprier les exercices par l'entraînement et de prendre conscience de ce qui nous fait du bien afin de pouvoir le réutiliser en cas de besoin. Elle est préconisée dans la gestion du stress, du sommeil, l'apaisement du corps et du mental de manière générale, le travail sur la concentration, la confiance en soi. Contact 06 88 84 06 99



Pierre CLAVEL

66

Le meilleur moyen de soutenir le commerce local
c'est de pousser la porte de nos commerçants

99



D 112

**Permis B et Boîte Auto,
Permis moto et cyclos...
Permis à 1€, Permis remorques
Code sur internet**

06 26 09 78 85 / 42 rue de la Libération 42480 La Fouillouse

Transports BAYARD



Transports Nationaux
toutes distances et tous tonnages
Stockage E.R.F (Surface 20000 m²)

21 allée de l'aviation
42480 LA FOUILLOUSE

04 77 30 15 97

www.bayard-transports.com

MODE - PROJET

CRÉATEUR D'ESPACE INTÉRIEUR

CONSEILS EN AMÉNAGEMENT ET
DÉCORATION D'INTÉRIEUR

PANEL DE PRESTATIONS
TOTALEMENT PERSONNALISABLE

SIMULATION 3D

9, route d'Eculieu | 42480 La Fouillouse | **06 28 63 26 19**
modeprojet@gmail.com | www.mode-projet.fr

SARL RICCIARDI



**- PLATRERIE -
- PEINTURE -
- DECORATION -**

62 rue de la Liberation - 42480 LA FOUILLOUSE

T 04 77 80 66 15 - 06 11 19 69 07

Votre spécialiste en **ravalement de façade**
Tous types de façade, neuf & rénovation



**452 rue François Durafour
42160 Andrézieux-B.**

04 82 77 26 90

ets.bas.42@gmail.com

Avant



Après

Maison neuve bicolore finition grattée
avec encadrement bandeau

Avant



Après

Maison en pierre
sablage des joints en pierre

Avant



Après

Maison rénovation mâchefer
avec finition brossée

Retrouvez d'autres réalisations sur www.bas-facade.fr



Interventions musicales en milieu scolaire

Quentin SOTON est musicien, instrumentiste, chanteur, pédagogue, assure une éducation musicale de qualité dans le cadre des actions définies dans les projets d'écoles.

La mise en œuvre de cette intervention musicale en milieu scolaire est issue d'un travail collaboratif entre les écoles, l'association « école Musique et Danse La Fouillouse » et l'équipe municipale.

Musicien et enseignants agissent en complémentarité, chacun selon ses compétences autour du projet artistique. L'effectif par classe varie de 20 à 30 élèves, de la petite section au CM2.

UNE SÉANCE TYPE

Chaque séance est composée :

- 1 - d'une **entrée dans l'activité** comme des jeux de relaxation, échauffement vocal, corporel...
- 2 - d'une partie **chant**,
- 3 - d'une **écoute musicale** de musiques variées
- 4 - d'une **production en lien avec l'écoute et le thème de la séquence** : jeux, tests instruments, production vocale ou instrumentale

-Les cycles 1 (maternelles) :

l'environnement sonore est au centre de cette année (les sons de la nature, de la vie quotidienne) et les instruments à percussions.

Les enfants ont appris durant cette période la chanson "ça fait rire les oiseaux". Ils ont aussi pu expérimenter de petits instruments à percussion (claves, tambourin, maracas) et ont pu apprendre des rythmes simples par le biais de jeux avec ces instruments (ex : chef d'orchestre).

-Les cycles 2 (GS-CP à CE2) :

En lien avec le cycle 3, le thème de cette année est les différents styles musicaux (pop, rock, classique, jazz, ...) et les musiques du monde. L'objectif de cette séquence est de réussir à s'accompagner d'instruments à percussion tout en chantant. "ça fait rire les oiseaux" avec l'appui de la chanson "Be Africa" de Bibi Tanga.

-Les cycle 3 (CE2 à CM2) :

Les cycles 3 travaillent cette année sur les périodes musicales (contemporaine, classique, moyen-âge). Tout comme les cycles 2, le thème de cette séquence est les musiques du monde et eux aussi ont pour objectif l'apprentissage de percussions tout en chantant.

Pour chaque chant ou production, un enregistrement sonore est effectué de manière à réécouter la production et pouvoir débattre dessus.

Depuis le début de l'année scolaire, un musicien intervient dans les classes des groupes scolaires « les Cèdres » et « Bel air », afin de contribuer à l'éducation musicale des enfants.

Un spectacle de fin d'année est prévu le vendredi 28 juin à partir de 17h à l'école des Cèdres et le 29 juin à 14h à l'école Bel Air



CME

Pour les élus du CME, l'année 2024 a commencé par une participation remarquée aux vœux de Monsieur Le Maire le 15 janvier. Puis, les réunions et les temps de travail ont pris leur rythme de croisière. Une fois par mois, les enfants se retrouvent pendant la pause méridienne pour aborder à chaque fois un thème précis.

En février, ils se sont rendus à la Mairie et ont pu rencontrer les agents communaux des différents services qui leur ont expliqué le rôle de chacun et ont répondu à leurs nombreuses questions. Ils sont maintenant incollables sur le fonctionnement de notre municipalité !

Les réunions des mois de mars et d'avril se sont déroulées plus classiquement au pôle enfance. Dès la fin de la matinée de cours, les enfants se rendent à la cantine et échangent autour d'un repas, de manière conviviale et informelle, avec les élus, les agents et d'autres intervenants adultes.

Les choses plus sérieuses commencent une fois les plateaux desservis. Les douze élus ont notamment participé au mois de mars à différents ateliers autour de la cantine. Ils ont réalisé des affiches ayant pour sujet « la politesse

s'invite à la cantine » et en ont installé d'autres concernant le tri des déchets. Ils ont également imaginé des menus équilibrés qui seront servis chaque mois jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La réunion du mois d'avril a été placée sous le signe du devoir de mémoire pour préparer la commémoration du 8 mai. À cette occasion, l'invité d'honneur a été Denis Lièvre, président de l'Association des Anciens Combattants de La Fouillouse.

En dehors de ces réunions, et même s'ils ne peuvent pas toujours être tous présents, les enfants du CME participent activement à la vie de notre commune. Vous aurez pu les voir lors de différents événements comme



l'inauguration de la piste de Padel, ou encore le premier salon du livre qui s'est tenu à La Feuillantine en avril. Ils ont également eu des échanges avec le cabinet d'études qui travaille sur le devenir du bâtiment de notre École des Cèdres.

Si d'autres projets sont en cours, celui qui leur tient vraiment à cœur reste néanmoins la préparation de la boum des CM2 prévue le dernier jour d'école !



LES ÉLUS DU CME :

Louis DECHAVANNE,
 Victoire DUMAS,
 Andréa GIRARD,
 Corentin JANUEL,
 Lison MAZET-ABRIAL,
 Anaé MEYER,
 Romane ANGENIEUX,
 Zélie FABRIS,
 Nawell GRANGE,
 Auguste-Madiouy MAREGA,
 Marie SONNALLY,
 Louis BAILLY
 entourés par Patrick BOUCHET,
 Maire et Sébastien FAUST,
 Adjoint à l'enfance jeunesse

CANTINE

la restauration scolaire en quelques chiffres

Le restaurant scolaire, qui est passé en mode "self" depuis maintenant un peu plus d'un an, confectionne tout au long de l'année les repas pour les enfants des écoles, du Jardin d'Enfants et du Centre de Loisirs, mais également pour une partie du personnel municipal. Au total, ce sont près de 39 000 repas qui ont été servis pour l'année scolaire 2022 / 2023 !



Pour cette même année, les dépenses globales liées à ce service s'élèvent à 424 404 €, ce qui représente une augmentation de 2,51 % par rapport aux dépenses de l'année précédente. La hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation a donc été compensée grâce à une bonne gestion du service et la mise en place du self qui permet de limiter le gaspillage alimentaire.

Dans cette enveloppe globale, la municipalité a consacré la somme

de 107 760 € pour les achats alimentaires. La part des denrées issues de l'agriculture biologique et des producteurs locaux représente dorénavant près de 40% du budget alimentation.

Le prix d'un repas pour les familles, qui était de 4,40 €, a augmenté de 10 centimes à la rentrée de septembre 2023 pour atteindre 4,50 €. Pour l'année scolaire 2022/2023, le coût moyen d'un repas, comprenant les

achats alimentaires, les dépenses du personnel, les dépenses en eau et énergies, ainsi que les frais liés à l'entretien du bâtiment s'élève à 10,96 €. Il est à noter que la commune en prend à sa charge 63 %.

Nous remercions tous les agents municipaux ainsi que les animateurs, qui ont su faire de cette pause méridienne un vrai temps de détente pour les enfants.

Total des dépenses : 424 404 €



ACCUEIL DE LOISIRS
THÉBAÏCA

VETUA

vivre
ensemble,
tout un art



Le projet VETUA « Vivre ensemble, tout un art » est porté par le comité Départemental UFCV et la Fédération départementale Familles Rurales de la Loire depuis 2012. L'objectif du projet est de développer les notions du « vivre ensemble » et du « faire société » dans les centres de loisirs, en appliquant une pédagogie interculturelle au travers de la mutualisation d'outils, d'expériences et d'activités. A l'accueil de loisirs Thébaïca, toutes ces notions sont abordées de manière ludique à travers 5 albums de jeunesse (activités manuelles, théâtre, grand jeu...).

Quoi de mieux, que d'apprendre tout en s'amusant ?

Le plaisir des mots, des illustrations et tout simplement d'un moment partagé.

Ce projet qui réunit l'accueil de loisirs, le Relais Petite Enfance, l'EHPAD permet de tisser du lien entre les générations de la commune.

Au mois de juin, les enfants pourront voter pour le livre le plus apprécié mais également rencontrer les différentes structures qui ont participé à ce beau projet.



Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !

Sens interdit, sauf cyclistes...

Automobilistes, dans de nombreuses rues à sens unique vous êtes peut-être surpris de croiser un cycliste circulant face à vous...

Si la rue est à double-sens cyclable, cela est normal puisqu'il s'agit alors d'une rue autorisée dans les deux sens pour les cyclistes tout en restant à sens unique pour les autres véhicules. Le panneau « sauf vélo » ajouté sous le panneau sens interdit, permet aux cyclistes de circuler en sens inverse. Cet aménagement devient de plus en plus courant. Il est même la règle dans les zones 30 et autres rues limitées à 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le double-sens cyclable facilite la circulation des cyclistes en leur permettant des trajets plus directs et leur évite ainsi la tentation de rouler sur les trottoirs pour optimiser leur itinéraire. Les automobilistes voient sans difficulté les cyclistes qui arrivent face à eux et le croisement peut s'effectuer en toute sécurité comme l'ont montré de nombreuses études.

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Automobilistes quand nous coupons une rue à sens unique, regardons des deux côtés ! Piétons quand nous traversons, faisons de même. Cyclistes, soyez attentifs aux piétons qui traversent la chaussée, ils ne sont peut-être pas encore habitués à cet aménagement et ne s'attendent pas à nous rencontrer.



2024...

UNE ANNÉE EUROPÉENNE

Les prochaines élections européennes auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024, en fonction de la réglementation électorale de chaque pays.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La composition du **Parlement est actualisée avant chaque élection** sur la base des données démographiques les plus récentes.

Le 13 septembre 2023, les eurodéputés ont approuvé la décision du Conseil européen d'**augmenter le nombre de sièges de 705 à 720** pour la prochaine législature.

La nouvelle répartition des sièges est modifiée pour douze pays de l'UE, notamment pour la France qui sera représentée par **2 eurodéputés supplémentaires**, soit un total de 81 députés.

En France, les électeurs seront appelés aux urnes le dimanche

9 juin 2024 pour élire les représentants français.

À La Fouillouse, cette mission est assurée grâce à une mobilisation complète des élus du conseil municipal et par l'équipe municipale en charge des préparatifs des différents scrutins et ceci dans les meilleures conditions.

Vous souhaitez vous porter volontaire et participer à la tenue d'un bureau de vote. Venez rejoindre l'équipe municipale en vous faisant connaître d'ores et déjà auprès des services de la mairie.

Pour voter, rendez-vous le 9 juin 2024, entre 8h00 et 18h00 à la salle polyvalente rue de Saint-Just

Vous devrez justifier de votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- une carte nationale d'identité française, en cours de validité ou périmée ;
- un passeport français, en cours de validité ou périmé ;
- tout autre document officiel* français, en cours de validité ;
- une carte d'inscription consulaire ;
- tout document officiel* en cours de validité délivré par un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).



Procuration

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

Je veux voter par procuration : www.maprocuration.gouv.fr

*un document officiel doit comporter le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance et la photographie du titulaire, ainsi que l'identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance

Chat errant que faire ?



Avant de signaler un chat, il faut être sûr qu'il soit bien perdu ou abandonné !

IL Y A DES SIGNES



Sale



Blessé



Affolé



Isolé



Maigre



Vous ne l'avez jamais vu dans le quartier

Avant de le déposer à la SPA ou fourrière, faire une enquête de voisinage et si possible le garder un peu chez soi, passer une annonce, mettre des affiches.

Il faut être vigilant... beaucoup de chats sortent, se baladent et peuvent parcourir plusieurs kilomètres.

NOURRIR UN CHAT ERRANT : CE QUE DIT LA LOI

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le **nourrissage des chats errants sur la voie publique**, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs. Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3ème classe, soit 450€ maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal.

Toutefois, il convient de **distinguer les chats errants des chats identifiés et stérilisés** qui circulent librement, en accord avec les dispositions de l'article L.221-27 du Code Rural. Ces chats, bien qu'ils soient sauvages ou semi-sauvages, entrent dans la catégorie des « chats libres » et sont considérés comme des animaux domestiques.

A ce titre, l'article L214-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Cet article inclut l'interdiction de priver les animaux de nourriture ou d'eau, nécessaires à leurs besoins physiologiques, et de soins en cas de maladie ou de blessures. En cas de mise en danger d'un animal domestique ou apprivoisé par la privation de nourriture, d'abreuvement ou l'absence de soin, une amende de 4ème classe (750€) est prévue. **Les chats libres sont ainsi protégés au même titre que les animaux domestiques**, et leurs protecteurs sont autorisés à les nourrir en s'assurant d'éviter toute nuisance.

PUIS-JE NOURRIR UN CHAT ERRANT ?

Parce que ces lois sont quelque peu complexes, voici ce qu'il faut retenir :

- **Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit** car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés. Le maire peut ainsi saisir un arrêté pour interdire le nourrissage des animaux errant ou en divagation sur la voirie.
- En revanche, **le nourrissage des chats libres est autorisé** sous réserve que cela ne produise aucune nuisance pouvant conduire à des problèmes de voisinage.

Vous l'aurez compris, nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie (que pratique certaines fourrières) des futures portées de chats qui s'installeraient dans votre quartier. Néanmoins, si le chat est identifié comme un chat libre, vous pourrez le nourrir et en prendre soin, dans le respect du voisinage et de la voie publique, car il ne présente pas de risque de prolifération.

VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL ?

Vous devez rechercher **activement** son maître pour être dans la légalité avant de pouvoir faire adopter un animal trouvé.

DEUX CHOIX S'OFFRENT À VOUS

LE GARDER

le temps de faire des recherches

- Lorsqu'un animal est trouvé, **il n'est pas adoptable** pendant un délai de 8 jours ouvrés
- Vous devez faire une **déclaration** pour ne pas être accusé de vol (SPA, refuges, fourrières, vétérinaires, commissariat...)
- **Rendez vous GRATUITEMENT** chez un **vétérinaire**, dans un refuge ou à la police : vérifier s'il est pucé.
- **Déposez des annonces** sur internet, déposez des affiches chez les commerçants...

LE CONFIER

- **Contactez la police municipale** qui va le transporter à la fourrière
- Vous pouvez **le déposer vous même** à la fourrière ou dans un refuge.

La vente d'animaux trouvés errants, abandonnés ou perdus est **INTERDITE**



LES BÉNÉVOLES SONT LES BIENVENUS afin de pouvoir gérer la capture des chats à stériliser (cage en place fournie par la mairie)

CHIFFRES 2023 :

- **Stérilisation** 3153.07€ à la clinique vétérinaire
- **Convention** 30 Millions d'amis 2 250 €
- **Soins** chats retrouvés blessés sur la commune 607.40 €



Hervé Javelle



ÉTAT CIVIL

Elles nous ont quitté récemment...



*Juanita, toujours souriante,
était le pilier de la famille Boisselier*

Juanita Boisselier
est décédée le 13 mars
2024, à 77 ans.

Née à Paris, elle a vécu sa petite enfance en Espagne, pays de son papa. 8 ans plus tard elle rejoindra la Lorraine, la région de sa maman. Jeune artiste douée en peinture, elle intègre à 16 ans la prestigieuse faïencerie de Longwy.

En juin 1969 elle épouse Jacques, technicien chez Usinor. En 1976, les aciéries de Lorraines battent de l'aile, le couple rejoint alors celles de la vallée du Gier puis la Fouillouse pour un changement de vie radical : la vente de vélos. Mais en 2006 la maladie bouleverse tout : elle, la grande marcheuse, se retrouve clouée dans un fauteuil. Mais clients et amis peuvent témoigner, Juanita est restée fidèle à la boutique, avec le sourire.

Le couple a eu 2 enfants : Cyril et Sylvain et 4 petits enfants : Romain, Manon, Coralie et Justine



*Michèle
était la reine du tricot !*

Michèle Ramilien
nous a quitté
le 10 mars 2024,
elle avait 79 ans.

Michèle, née à Paris le 9 janvier 1945, a commencé sa vie professionnelle comme secrétaire chez Sam Outillage à Saint-Étienne.

Avec Jacques, son mari décédé le 5 mars 2020, elle a été une véritable globe-trotter parcourant le monde. Passionnée de voyages mais aussi passionnée par le tricot, tout le village l'a connue dans sa droguerie, véritable caverne d'Ali Baba ou dans les rues de La Fouillouse, promenant Paga son petit chien.

Michèle et Jacques ont eu 3 filles : Mireille, Agnès et Béatrice et 5 petits enfants : Mathilde, Baptiste, Alexandre, Clémence et Paul



AU REVOIR

RENETEAU Jean-Marc	30 juill. 23	BAYARD Marie		MORETON Jeannine	
GRANGIER Georges	13 août 23	veuve MONTAGNON	26 déc. 23	veuve BRUEL	29 janv. 24
FAURE Françoise		ROUCHOUSE Gérard	28 déc. 23	GONON Joséphine	
veuve BOIS	8 sept. 23	MOULARD Claudette	31 déc. 23	veuve TISSOT	10 fév. 24
RANCHON Jeannine		MAURICE Jacques	31 déc. 23	BELTRAN Gaëtan	12 fév. 24
épouse TOUILLOUX	11 sept. 23	AGAB Fatima		FAURE Michèle	
VIVIEN Gabriel	13 sept. 23	épouse MIELE	1 janv. 24	veuve CLASTRE	17 fév. 24
PIGNOL Bernard	5 oct. 23	BARLON Jeannine		POYET Odile	
PITAVAL Claude	23 oct. 23	veuve MARQUET	2 janv. 24	veuve ROCHE	17 fév. 24
PEREIRA DA COSTA Joao	24 oct. 23	DESMARTIN Paul	9 janv. 24	MORELON Marinette	
BISCHOFF Gisèle		MONTAGNE Elise		veuve RONDY	22 fév. 24
veuve CHAPELON	28 oct. 23	veuve VILLEMAGNE	12 janv. 24	VAILLE Guy	25 fév. 24
BERTHOLET Jean	1 nov. 23	FLACHAT Roland	22 janv. 24	TOUILLOUX Jean	6 mars 24
JAVELLE Yvonne		BRUEL Antoine	23 janv. 24	BERNE Michèle	
veuve BARACCO	5 nov. 23	BOUTET Claudius	26 janv. 24	veuve RAMILIEN	10 mars 24
COUHERT Marcel	22 nov. 23	LIMINANA Denise		BOUDINHON Blanchette	23 mars 24
PASCAL André	15 déc. 23	veuve GARCIA	29 janv. 24	SOUCHON Eugénie	
THOMAS Guy	20 déc. 23	GIRAUD Claire		veuve MAREY	23 mars 24
		veuve ROCHE	29 janv. 24	CROS Yves	4 avril 24
				LIEUTARD Francine	23 avril 24



BIENVENUE

CELEGATO Gianni	29 juill. 23
LONGO Otavio	29 juill. 23
DURANÇON RAVEL Zélie	18 août 23
GIRARDET Léa	21 août 23
CNOCKAERT Sacha	15 sept. 23
RECORBET Anna	17 sept. 23
ABDALLAH-ANTIKI Indra	30 sept. 23
NARDELLA Andrea	19 oct. 23
JULIEN Abigaël	22 oct. 23
LAROCHE Daphné	28 oct. 23
MEILLER Gabriel	6 nov. 23
PITOT Noah	8 nov. 23
MOUGENOT Jules	12 nov. 23
TLILI Tesnim	16 nov. 23
CHEVALLIER Louis	23 nov. 23
BOURRACHOT Liam	1 déc. 23
MONTJALLARD Ethan	9 déc. 23
GUILLOT Zélie	10 déc. 23
JANIN Maël	19 déc. 23
SANCHEZ-BAQUERO Elysa	23 déc. 23
COLOMBET Ewan	26 déc. 23
SEMPORÉ Edgar	15 fév. 24
BENKADA Laya	16 fév. 24
CARDOSO Neva	17 fév. 24
CARDOSO Alma	17 fév. 24
DECITRE Lana	22 fév. 24
FURETAS Ioan	3 mars 24
BARGETON César	4 mars 24
ROSE Mencia	8 mars 24
RAVEL Alana	11 mars 24
GAGNIEUX Paola	14 mars 24
SILBERMANN Théo	24 mars 24
ASTIER Ethan	26 mars 24



Elysa Sanchez-Baquero



Zélie Guillot



Zélie Durançon Ravel



Ewan Colombet



Haroun Hamou

HAMOU Haroun
est né sur l'autoroute
à hauteur de
La Fouillouse le
23 novembre 2023



FÉLICITATIONS

MICHAUD Arthur		BANCEL Philippe	
FOULETIER Maureen	7 sept. 23	RINALDI Pascale	9 sept. 23
MALLET Fabrice		BONNIER Julien	
GOBRON Magalie	9 sept. 23	DAOUD Sarah	9 sept. 23
		AURANGE Guillaume	
		DEVRED Marjorie	16 sept. 23
		BOUAQUINA Mohamed	
		DINÇ Seyma	7 oct. 23
		CLAVEL Jean	
		CHUDZINSKI Mathilde	3 nov. 23
		MY Laetitia	
		PERRIN Alisson	20 janv. 24
		BOUCHET Nicolas	
		GARRY Anne-Charlotte	20 janv. 24
		DILANI Kevin	
		BOUBEKEUR Sandra	6 avril 24
		SCHOLZ Nicolas	
		BERAUD Morgane	6 avril 24

Maureen Fouletier
et Arthur MichaudMathilde Chudzinski
et Jean ClavelSarah Daoud
et Julien Bonnier



TRIBUNE **LIBRE**

EXPLOSION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT, PROJETS SANS MAÎTRISE BUDGETAIRE...

En comparant l'année budgétaire 2019 et l'année budgétaire 2023 nous avons la réelle politique publique de l'équipe municipale. Et là, la comparaison est sans pitié, malgré tous les prétextes affichés, la cruauté des chiffres fait mal.

Ces chiffres sont d'ailleurs confirmés par Mr le Maire lors du conseil municipal du 11 mars 2024.

« Monsieur BOUCHET prend la parole et rappelle que les remarques émises lors du dernier conseil sur les augmentations de charge de fonctionnement depuis plusieurs années ont fait l'objet d'une étude approfondie afin d'expliquer la nature de ces augmentations. Ces charges de fonctionnement ont en effet subi une augmentation de 29 % sur la période de 2019 à 2023. »

Ensuite, les projets sans maîtrise budgétaire sont donc une marque de fabrique de cette équipe municipale:

Vestiaire du foot + 200 %

skate park + 300 %

jardin partagé toujours en cours depuis 2014.....

Nous attendons avec impatience les comptes définitifs de l'année 2024....

Richard Griffon, Céline Champagnon,
Sophie Goudin, Thomas Vincent
Demain, La Fouillouse pour Tous



Centre équestre d'Éculieu

Le week-end des 20 & 21 avril 2024, se tenait un concours de sauts d'obstacles au Centre équestre d'Éculieu. Ce ne sont pas moins de 415 départs qui ont été sonnés durant ces deux jours de compétition. Quentin et Manon ont pu compter sur l'association du Centre équestre et l'ensemble des bénévoles pour mener à bien cet événement.

**Prochains rendez-vous,
le dimanche 16 juin
et du 28 au 30 juin.**





JUIN

SAMEDI

01/06

■ 14h

RUN & BIKE

Salle polyvalente

SAMEDI

01/06

■

GALA DE BOXE

Centre socio-sportif

DIMANCHE

02/06

■ 9h

COUPE LOIRE BMX

Piste de BMX

SAMEDI

08/06

■ 10h-20h

LA FOUILLOUSE

FÊTE LES JEUX

Assoc sportives

et culturelles

rue de St Just

DIMANCHE

09/06

■ 8h - 18h

ÉLECTIONS

EUROPÉENNES

Salle polyvalente

JEUDI

13/06

■ 19h

MINI FEUILL'ART

La Feuillantine

SAMEDI

15/06

■

TENNIS DE TABLE

Salle polyvalente

SAMEDI

15/06

■ 11h

NOCES D'OR

Jardin d'hiver

DIMANCHE

16/06

■

TOURNOI

BORDS

DE LOIRE

de l'ESVB

DIMANCHE

16/06

■

CENTRE

ÉQUESTRE

Eculieu

MERCREDI

19/06

■ 14h30-20h30

DON DU SANG

Jardin d'hiver

VENREDI

21/06

■ 19h

FÊTE DE

LA MUSIQUE

Comité des Fêtes

Place de la mairie

MERCREDI

26/06

■

SPECTACLE

Centre de loisirs

3 JOURS

28,29,30

/06

■

CENTRE

ÉQUESTRE

Eculieu

VENREDI

28/06

■ 17h

FÊTE DE

L'ÉCOLE

PUBLIQUE

Salle polyvalente

SAMEDI

29/06

■ 14h

KERMESSE

APPEL Bel Air

Salle polyvalente

JUILL.

SAMEDI

06/07

■ 19h

BAL DU

VILLAGE

Place de la mairie

AOÛT



Bonnes Vacances

SEPT.

SAMEDI

07/09

■ 9h

FORUM DES

ASSOCIATIONS

+

ACCUEIL

NOUVEAUX

ARRIVANTS

Centre

socio-sportif

DIMANCHE

22/09

■

CENTRE

ÉQUESTRE

Eculieu

DIMANCHE

29/09

■

COURSE

GRAVEL

- COURSE

CYCLISTE

TOUS EN VÉLO

Salle polyvalente

Rue de St just

OCT.

SAMEDI

05/10

■ 20h30

RHINO JAZZ

Salle polyvalente

INFOS AU VERSO

SEMAINE DU

14 AU 20/10

■

SEMAINE

DU GOÛT

Au self

VENREDI

18/10

■ 20h30

CONCERT

La Folhiole

Eglise

SAMEDI

26/10

■ 20h30

CONCERT

Amis de l'orgue

Eglise

JEUDI

31/10

■ 16h

HALLOWEEN

Comité des Fêtes

Salle polyvalente

*Sous réserve de modifications et selon les informations transmises par les associations





Sur la route de Memphis...

Froggy Blues Cie écume les scènes depuis trois ans. Issus de la Music'Halle, l'Ecole des Musiques Vivaces de Toulouse où ils se sont rencontrés, les quatre piliers de FBC sont tous des explorateurs musicaux, multi-instrumentistes et vocalistes, avec au chant et ukulélé **Violette Du Pasquier**, **Alexis Bullier** à la batterie et au trombone, **Mörice** à la contrebasse et au tuba, **Hugo Brun** au piano et chanteurs.



le saxophoniste **Matéo Langlois** et le trompettiste **Nicolas Algans**. De quoi poser des chœurs enflammés dans ce répertoire en forme de périple sur le chemin originel du blues dans toute sa pluralité, des work songs au gospel, du dixieland au swing en passant par le rock'n'roll. Des revisites de standards par une patte très jazzy, avec des voix façon Golden Gate Quartet pour faire le pont entre Armstrong et Elvis, voilà de quoi chaleureusement «grenouiller» pour cette nouvelle soirée à La Fouillouse qui nous conduira de la Nouvelle-Orléans à Minneapolis, en passant par Memphis.

SAMEDI

05/10

■ 20h30

RHINO JAZZ

FROGGY BLUES CIE

Sur la route de Memphis...

Salle polyvalente
La Fouillouse

15/20 €

Un quartet élégant et énergique qui pour les grandes occasions sort le grand jeu et se fait septet de choc, avec l'ajout du guitariste **Joris Ragel**, connu pour sa maîtrise des effets sonores et ses accordages farfelus, et en supplément explosif deux cuivres éclectiques et réputés,

NOV.

LUNDI

11/11

■ 10h

COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE

Monument
aux morts

SAMEDI

16/11

■

CONCOURS DE COINCHE

Chasse

Salle polyvalente

3 JOURS

15,19,17 /11

■

THÉÂTRE

les Feuill'arts

La Feuillantine

MARDI

19/11

■

TENNIS DE TABLE

Salle polyvalente

MERCREDI

20/11

■ 14h30-20h30

DON DU SANG

Jardin d'hiver

WEEK-END

23,24/11

■

30 ANS MARCHÉ TÉLÉTHON

Eculieu

Jardin d'hiver

3 JOURS

22,23,24 /11

■

FEUILL'ART

La Feuillantine

DEC.

DIMANCHE

08/12

■

CONCERT DE NOËL

Comité de jumelage

Soufouroulaye

Salle polyvalente

MARDI

10/12

■

TOURNOI NATIONAL FÉMININ

Tennis de table

Salle polyvalente

MERCREDI

11/12

■ 12h

REPAS DES AINÉS

Salle polyvalente

JEUDI

12/12

■

DISTRIBUTION DES COLIS

3 JOURS

13,14,15 /12

■

MARCHÉ DE NOËL

Centre

socio sportif



JEUDI

19/12

■

SPECTACLE DE NOËL ENFANTS

Salle polyvalente





FABRIQUÉ
AU CŒUR
DE LA LOIRE



STRUCTURE
100%
RECYCLÉE



UTILISATION PLUS
RAISONNÉE DE L'EAU
& DE L'ÉNERGIE

ENTREPRISE FAMILIALE
Française

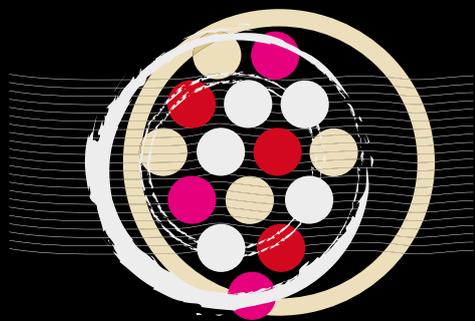


PISCINES • ÉQUIPEMENTS
RÉNOVATIONS • ACCESSOIRES

- **1^{er} réseau mondial** spécialiste de la piscine!
- Un **savoir-faire** au service de vos exigences
- Un **suivi rigoureux** qui assure votre tranquillité d'esprit
- Une **garantie 10 ans** pour profiter longtemps de votre piscine



DESJOYAUX PISCINES
42, avenue Benoît Fourneyron 42480 LA FOUILLOUSE
Tél. 04 77 55 69 06 - contact@dpstehanois.fr



Une équipe de Pro
pour vous conseiller !

Vin Champagne Spiritueux

Sélection de vins de France et du monde, Gamme de vins Bio

Nombreuses idées cadeaux

DEPUIS 1903

CAVE PIOTEYRY

64 rue de la libération 42480 LA FOUILLOUSE

04 77 30 10 26

www.votrebouteille.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.

NANTAS

Depuis 1955

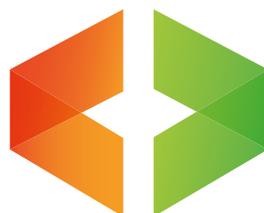


La Porchère, RD 1082 - 42480 LA FOUILLOUSE

04 77 91 09 09 | [f](https://www.facebook.com/NantasSpa) Nantas Spa | [i](https://www.instagram.com/nantas.spa) nantas.spa



SPA - SAUNA - HAMMAM



A GENCE

D I A G N O S T I C

I M M O B I L I E R

DIAGNOSTICS PLOMB/AMIANTE • CERTIFICAT DE SUPERFICIE
ENERGÉTIQUES GAZ/ELECTRICITÉ • MISE EN COPROPRIÉTÉ
DIAGNOSTIC TECHNIQUE (S.R.U) • ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

LA FOUILLOUSE - AMBERT

TEL. 04 77 46 69 39

www.agence-diagnostic-immobilier.com



JLS STUDIO

Agence Print & Web

**CRÉATION
GRAPHIQUE**

**SITE
INTERNET**

**IMPRESSION
TOUS SUPPORTS**

**PACKAGING
EMBALLAGE**

2 bis av Jean Martouret Andrézieux-Bouthéon **04 77 55 05 42**
WWW.JLS-STUDIO.FR

FALCONNIER
Peinture Service

VENTE Peinture Déco & Bâtiment

Papier Peint

Revêtement de sol

4 impasse côte Thiollière - 42000 SAINT-ETIENNE

TEL : 04.77.95.66.65 FAX : 04 77 95 65 76

[f](https://www.facebook.com/peintureservice) PEINTURE SERVICE

**POMPES FUNÈBRES
D. LIÈVRE**
FUNERIS

des experts du funéraire

68, rue Marengo - Saint-Etienne
04 77 74 19 47

1, rue Eugène Joly - Saint-Etienne
04 77 33 06 10

**CONTRAT
OBSÈQUES**

Vos priorités
seront les nôtres

Anticiper l'avenir pour ne laisser
que le meilleur de vous-même...

...et vous engager sur la voie de la **sérénité**

PRÉVOYANCE OBSÈQUES | SERVICES FUNÉRAIRES | MARBRERIE

RASSUREZ VOS PROCHES
Organisez vos obsèques

